



Bulletin de L'A.N.A.I.

3^e trimestre 1999
juillet-août-septembre

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois, agréée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Après la messe, sur le parvis de la cathédrale de Hué, jeu scénique de mille figurants offert par les vingt cinq évêques du Vietnam à la délégation des évêques de France (22 janvier 1996)



Sommaire

3 Editorial Jean-Jacques Beucler	22 Livres en vente au siège
4 L'armée royale khmère (1945-1954)	23 Fable
10 Chroniques indochinoises (1 ^{er} mai - 1 ^{er} août 1999)	24 Bibliographie
14 Les Cambodgiens	25 Avis de recherche Annonces d'Associations Amies
16 Souvenir d'Ut	26 Courrier des lecteurs
17 Page religieuse	27 La vie des sections
18 Page de la fraternité franco-indochinoise	35 Recette
20 L'art de boire du thé	36 Le Trung Thu

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-président	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
Secrétaire général	: Suzanne VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mireille de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY

Déléguée nationale pour ANAI Parrainage :
Thérèse LUCAS POTIER

Membres d'honneur

Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT,
Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Colonel Albert
LENOIR, M. Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

Administrateurs

Colonel Jean-Pierre BARRAND, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René
BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel
CHANU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Général LY BA HY,
Docteur Pierre NGUYÊN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul
RENAUD, Colonel André ROTTIER, Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73
Directeur de la publication :
Général Guy SIMON
Directeur de la rédaction :
Marie BOUDOU LÊ QUAN
Directeur administratif :
Lieutenant Henri DUPONT
Secrétaires de la rédaction :
Régine PUZIN
Jeanne CESARIN
Adresse de la revue :
15, rue de Richelieu
75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29
Fax : 01.42.60.06.51
Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
9, rue du Puits-Carré
27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50
Fax : 02.32.33.27.32
Impression : Imprimerie ETC
38 rue des Chouquettes
76190 Yvetot. Tél. : 02.35.95.06.00
Routage : Routex
2-6, rue du Bois de l'Épine - BP 125
Courcouronnes 91004 Evry Cedex
©
Bulletin de l'ANAI
3^e trimestre 1999
Abonnement annuel : 60 F

Les manuscrits non insérés ne sont
pas rendus. Sauf dans les cas où elle
est autorisée expressément, toute
reproduction, totale ou partielle, du
présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON
Président de l'A.N.A.I.

Jean-Jacques BEUCLER



Le Général Guy Simon,
Le Ministre Jean-Jacques Beucler.
Au deuxième plan à gauche
le Commandant Hélié de Saint-Marc.

Grand Officier de la Légion d'Honneur, six fois cité, trois fois blessé, le Ministre Jean-Jacques Beucler est mort le 16 juillet 1999 après plusieurs années de maladie et de souffrances.

Fils d'officier, né à Trèves en 1923, il vécut en Afrique du Nord une grande partie de sa jeunesse, s'engagea en 1942 et prit part aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne.

La guerre d'Indochine lui fut moins favorable. Lieutenant de goumiers au Tonkin en 1950, il fut capturé sur la RC 4 et demeura quatre ans prisonnier du Viêt Minh. Dans cette ambiance d'humiliation, de lavage de cerveau et de sous-alimentation programmée, il donna l'exemple de la maîtrise de soi, imposa sa personnalité à l'adversaire et permit à ses camarades de survivre en préservant leur âme. Tous lui vouent une profonde admiration.

Après la guerre il devint chef d'une entreprise métallurgique à Corbenay (Haute Saône) et déploya une ouverture de cœur et d'esprit, notamment en instituant la gestion participative, qui le fit rechercher comme maire, conseiller général et régional, puis député.

Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants en 1977, Président du Comité National d'Entraide pour les Réfugiés d'Indochine de 1978 à 1981, il donna dans ces postes de responsabilité gouvernementale le témoignage de sa générosité.

Dès qu'il fut disponible, le Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine lui demanda de prendre sa tête. Le charisme du président développa le rayonnement de l'organisme en province.

A Paris, faut-il rappeler son action déterminante contre le commissaire politique Georges Boudarel ? C'est l'ANAI qui avait recueilli le renseignement, mais c'est Jean-Jacques Beucler qui mena l'attaque le 13 février 1991. Certes le droit français ne permettait pas d'obtenir une condamnation, mais l'action médiatique qui couvrit et prolongea l'événement eut un grand retentissement psychologique. L'opinion publique apprit la vraie nature du Viêt Minh et les anciens prisonniers eurent quelque temps l'impression que justice leur était rendue.

Jean-Jacques Beucler était doué de toutes les qualités ; par discrétion il les extériorisait peu. Mais l'équilibre de ses qualités était sans doute sa vertu majeure.

En votre nom, m'inclinant devant son cercueil à Nice le 19 juillet 1999, je l'ai profondément remercié d'avoir, lui ancien prisonnier, rendu la liberté et la sécurité à cent mille réfugiés d'Indochine.

L'ARMÉE ROYALE KHMERE (1945-1954)

En 1945, lors du retour de la France en Indochine, la constitution de forces propres aux trois Etats de l'ancienne Union fait l'objet d'un débat d'idées. Dans le droit fil de la déclaration du Général de Gaulle en date du 24 mars 1945, l'Amiral d'Argenlieu veut une armée fédérale, mais le Général Leclerc fait étudier (1) l'organisation de forces nationales. Le Ministre de la France d'Outre-Mer, Marius Moutet, affirme toutefois "qu'on ne peut laisser se constituer en Indochine des armées indépendantes qui se dresseront les unes contre les autres".

Quoi qu'il en soit, l'armée royale khmère est la première des trois forces envisagées à voir le jour.

Le Cambodge en 1945

Lorsque le 15 octobre 1945 le Général Leclerc débarque à l'impromptu à Phnom Penh, où se trouvent déjà un sous-officier et sept tirailleurs khmers du 5^e Régiment d'Infanterie Coloniale arrivés trois jours auparavant avec le Colonel Huard, il découvre un pays en pleine anarchie mais jouissant encore d'un calme relatif. Le roi Norodom Sihanouk est opportunément parti effectuer un pèlerinage à la pagode de Vihéa Suor et le nationaliste Son Ngoc Thanh exerce les fonctions de premier ministre. L'indépendance du royaume a été solennellement proclamée le 13 mars 1945. Dans le domaine militaire seuls existent la Garde Royale et un Corps de Volontaires pour l'Indépendance du Cambodge. Fort de 2 à 3 000 hommes mal armés et indisciplinés, ce dernier a été organisé par le Lieutenant de gendarmerie japonais Takaduma avec des étudiants, d'anciens gardes indochinois et des "Hei Ho" éléments pro-nippons. Quelques-unes des quinze brigades de la G.I. ont réussi à subsister tout bien que



Affiche de propagande en faveur de l'Armée Royale Khmère (Cliché Sud Est Asiatique).

mal, en province et dans la capitale ; elles comptent en leurs rangs l'Adjudant Khim Thit, futur ministre, favorable à la cause française.

Le Général Leclerc confie le poste de premier ministre au Prince Monireth, ancien Lieutenant du 5^e R.E.I., qu'il nomme Lieutenant-Colonel "avec un certain amusement". Le Prince Monipong, Sous-Lieutenant de réserve, est promu Chef de Bataillon et le roi reçoit les étoiles de Général de Brigade honoraire (2).

A la fin du mois d'octobre, conscient du vide militaire présenté par le royaume, Monireth obtient de l'Amiral d'Argenlieu la promesse d'une armée cambodgienne indépendante de l'armée fédérale éventuelle. Le premier ministre veut des forces nationales très discrètement encadrées par seulement

cinq officiers et trois sous-officiers européens. Leur instruction est confiée au Chef de Bataillon de Cockborne qui, un peu surpris de cette mission, parle "de troupes prétendument nationales". Le 13 novembre 1945, Monireth invite les anciens du Régiment de Tirailleurs Cambodgiens, rentrés dans leurs foyers après le coup de force japonais du 9 mars, à rejoindre le 1^{er} Bataillon de l'A.R.K.. Il annonce également l'ouverture d'une école d'officiers et de sous-officiers à Phnom Penh, qui va fonctionner dès le 1^{er} février 1946.

La création de l'A.R.K.

Le 15 février 1946, les deux premières unités de l'A.R.K., les 17^e et 18^e Com-

pagnies Cambodgiennes confiées aux Adjudants-Chefs Ferraci et Dur, sont constituées dans le cadre de la Mission 10. Cette dernière comporte déjà deux Sous-Lieutenants khmers, Sam Chim et Sin Yeng. Le 4 juillet 1946, dix-sept Aspirants sortent de l'E.O.K. et partent effectuer, avant d'être promus au grade de Sous-Lieutenant, un stage opérationnel au 43^e R.I.C. en Cochinchine. Le 10 août suivant, le Chef de Bataillon de Villemejeane, placé à la tête de la Mission Militaire Française, tombe à Siem Réap.

Une convention militaire franco-khmère réglant les détails de l'organisation de l'A.R.K. est signée le 20 novembre 1946 par le Ministre de la Défense du royaume, Sonn Voeun Sai, assisté d'un conseiller français, et le Commissaire de la République Pennavaire.

Il est prévu que l'A.R.K. peut être mise au besoin à la disposition du commandement français, qui conserve en outre la latitude de recruter dans le royaume pour les T.F.E.O.. Le roi est le chef suprême des forces armées nationales qui ne peuvent aller combattre hors du royaume sans son aval. Faute de cadres autochtones confirmés, dans un premier temps, les unités seront commandées par des officiers français. Toutes les mesures générales concernant les troupes doivent être présen-

tées à la sanction du monarque.

Les premiers bataillons

Le 21 novembre 1946 il est décidé que les unités de l'A.R.K. seront structurées en Bataillons de Chasseurs Cambodgiens (B.C.C.). Dès la fin de 1945, d'ailleurs, les militaires de l'ancien R.T.C. et des recrues khmères "krom (3)" ont formé le Bataillon de Marche Cambodgien (4) mis à la disposition des T.F.E.O. dans la région de Chau Doc en Cochinchine. Cette unité, surtout connue sous l'appellation de 1^{er} B.M.E.O. (5), va s'illustrer dans cette région jusqu'en octobre 1952. Une de ses compagnies qui compte un officier, quinze sous-officiers et quatre vingt quinze tirailleurs cambodgiens est engagée près de Ba Ria le 25 janvier 1946, l'Adjudant Tioum Kom étant cité lors de ce premier combat. D'ores et déjà, des officiers "régnicoles" (6) promus par le roi servent dans ce corps, tels Oung Houn et Huot Ouk, ainsi

que d'anciens sous-officiers des Troupes Coloniales comme le célèbre Sergent Eur Karol.

Le 1^{er} B.C.C., dont les deux premières compagnies sont issues de la Mission 10, voit le jour au début de 1946. Plus tard, en plus des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e compagnies et C.C.B. 1 cambodgiennes, il comportera une compagnie parachutiste et sera renforcé en 1948 de quatre sections d'Européens. Le 18 mai 1950, il reçoit la garde du drapeau de l'A.R.K..

Le 2^e B.C.C. entièrement khmer est mis sur pied en même temps que le 1^{er} B.C.C. avec les 5^e, 6^e, 7^e compagnies et C.C.B. 2 cambodgiennes. Il dispose également d'un peloton monté.

Le 3^e B.C.C. est engagé au sein des T.F.E.O. en 1947, dans la région de Chau Doc. Dissous le 31 août 1948, il est le lendemain affecté à l'A.R.K.. A cette époque, il est formé de 10 officiers, 55 sous-officiers dont des gardes du 3^e Escadron de la 2^e L.G.M.R. et de 60 soldats français qui y servent en compagnie de 15 sous-officiers, 43 petits gradés et 421 chasseurs cambodgiens. Il

met en ligne, en plus de ses 4 compagnies, un peloton monté.

Le 4^e B.C.C. se rassemble le 1^{er} janvier 1951 avec les 11^e, 12^e et 13^e compagnies et la C.C.B. 4 (7).

A cette dernière date, les 4 B.C.C. alignent 63 officiers, 323 sous-officiers, 604 caporaux-chefs et caporaux ainsi que 3 738 chasseurs "régnicoles". Les effectifs dépassent ceux de la Garde Nationale forte de 15 brigades et de 17 sections mobiles d'intervention, soit environ 2 500 gardes. C'est l'époque où la revue française "Esprit" imprime : "Au Cambodge, les Français recrutent des minorités de traîtres annamites et khmers. Ce nombre est insuffisant car ils ont au combat des pertes en morts et blessés qui dépassent l'imagination. Les disparitions en opérations se montent à 60 % et celles pour maladie à 15 %".

La montée en puissance

Par rapport aux théâtres d'opérations d'Annam, de Cochinchine et du Tonkin, le

royaume est relativement calme. Avec un brin d'exagération, en 1949, un officier du 2^e R.E.P. écrit : "Les opérations tiennent plus de la promenade romantique que de la guerre ; l'ennemi se manifeste sous la forme de sangsues et de fourmis rouges". Cependant le commandement français désire renforcer l'A.R.K. car il doit assurer la continuité des communications avec le Laos alors que des ponctions de troupes ont été effectuées au Cambodge au profit de celles du Tonkin. Ainsi à un moment, les cadres européens du 1^{er} Bataillon de Parachutistes Khmers sont versés au 7^e B.P.V.N. en formation.

Dans ce contexte favorable, l'A.R.K., devenue Forces Armées Nationales Khmères (F.A.N.K.) le 9 novembre 1952, va s'étoffer grâce à l'aide américaine. Le gouvernement local consacre 30 % de son budget au ministère de la défense, le reliquat étant fourni par la France et les Etats Unis. Les effectifs militaires vont croître :

- 4 000 hommes dont 3 000 gardes le 1^{er} janvier 1947,

Liste des unités des T.F.E.O. transférées à l'A.R.K.

1953		devenue C.L.S.M.	1954	
C.L.S.M.	901		4 ^e Bataillon de Dragons Portés transformé en Bataillon Royal de Cavalerie.	
"	903	"	1 ^{er} B.M.E.O. devenu aux T.F.E.O. 2 ^e Bataillon de Marche du R.M.C. et transféré en tant que 11 ^e B.C.C.	
"	904	"	Bataillon de Sécurité de Phnom Penh, un temps 3 ^e Bataillon de Marche du R.M.C., ensuite 12 ^e B.C.C.	
"	905	"	C.C.S. du Régiment de Marche du Cambodge devenue Compagnie des Services Khmère.	
"	906	"	Batterie d'Artillerie du Bas-Mékong transformée en 1 ^{ère} Batterie d'Artillerie Khmère.	
"	907	"	Section Mobile de Réparation transférée par la 1 ^{ère} C.M.R.L.E. en Section Mobile de Réparations Khmère.	
"	908	"	Infirmier Hôpital de Snoul.	
"	909	"	Patrouilleur Côtier "l'Impétueux" remplacé en 1955 par "l'Intrépide, prêté.	
"	910	"	L.S.I.L. 9039, prêté.	
"	911	"	L.C.M. 111-112-113-114-615-721-822.	
"	912	"	42 L.C.V.P., prêtés.	
"	913	"	Vedette de Patrouille 748 prêtée.	
"	914	"	Vedette de Patrouille 749 transférée.	
"	915	"	12 embarcations type Mytho transférées.	
"	916	"	8 vedettes type F.O.M. transférées.	
"	917	"		
"	918	"		
"	920	"		
"	926	"		
"	928	"		

- 6 000 militaires en 1949,
- 13 000 membres des F.A.N.K. en 1952 portés à 16 000 l'année suivante,

- 37 623 gradés ou soldats à la fin des hostilités, en comprenant 8 766 supplétifs.

Ces chiffres ne prennent pas en compte les nombreuses formations para-militaires armées comme le Mouvement des Forces Vives du Cambodge ou dépourvues d'armes comme les Mouoy Pi (8). Depuis 1952, les effectifs des F.A.N.K. dépassent ceux des Troupes Françaises du Cambodge.

Aux unités classiques inspirées du modèle français viennent s'ajouter des corps plus originaux. Ainsi quatorze commandos de contre-piraterie sont mis, à compter de juin 1950, à la disposition des chefs de province pour assurer la pacification de leurs territoires. Ils deviennent ensuite compagnies autonomes d'infanterie articulées en commandos. De même, à l'exemple des Tieu Doan Kinh Quan vietnamiens, des bataillons de voltigeurs cambodgiens plus communément appelés bataillons légers voient le jour en 1953. Ces unités comprennent un commissaire politique et une équipe de propagandistes. Non dotés de véhicules, sans aucun cadre des T.F.E.O., ces corps sont formés essentiellement de khmers issaraks ralliés au roi, tels ceux des bandes de Dap Chhuon, Savang Vong ou Chanta Raingsey. Les nouveaux incorporés reçoivent des primes pour les rebelles tués ou soumis et non pour les risques encourus en opérations.

Le 1^{er} août 1954, les F.A.N.K. alignent :

- 1 état-major général, 1 compagnie de Q.G. et 3 états-majors de sous-secteur,

- 1 école militaire d'officiers, 1 école de cadres, 1 centre d'instruction,

- 12 bataillons de chasseurs, dont 2 ont été transférés par les T.F.E.O., ainsi que le Bataillon Royal de Cavalerie, 1 bataillon parachutis-

te, 1 bataillon de la garde royale, 1 bataillon de sécurité des voies ferrées, 10 bataillons légers dont 7 ont seulement 2 unités élémentaires, 2 compagnies autonomes d'infanterie, 2 compagnies lourdes,

- 1 groupe d'escadrilles fluviales, 1 régiment de reconnaissance, 1 escadron à cheval,

- 1 section de position d'artillerie transférée par les T.F.C.,

- 1 compagnie de combat du génie et 1 unité de travaux,

- 1 bataillon de transmissions, 2 compagnies de circulation routière, quelques éléments d'aviation et de marine,

- 3 bataillons autonomes mobiles supplétifs, 5 groupes ou commandos de partisans et 54 compagnies légères de supplétifs militaires. Ces forces totalisent 897 officiers, 4 282 sous-officiers et 23 678 hommes du rang au titre de l' A.R.K. et 85 officiers, 693 sous-officiers et 7 988 supplétifs pour les forces irrégulières.

La prise de responsabilités

Du fait de sa croissance, l'A.R.K. désire occuper des responsabilités accrues, voire la direction opérationnelle de tout le royaume avec pour corollaire une

totale khmérisation. Sous la pression des événements, le commandement français va, plus ou moins volontairement, accéder à cette volonté. Dès 1948, les officiers cambodgiens assument les commandements territoriaux de Kandal, Takeo et Kampot, les gouverneurs étant chargés du maintien de l'ordre. Le 27 juillet 1949, les provinces de Siem Réap et de Kompong Thom forment le Secteur Autonome Cambodgien.

Le 9 décembre 1952, le Lieutenant-Colonel Lon Nol est placé à la tête du sous-secteur de Battambang. Tous les territoires énumérés ci-dessus forment le 9 décembre 1952 le Secteur Opérationnel Khmer. Lors du refroidissement des relations franco-khmères en 1952-1953, celui-ci sera qualifié de "zone libre" (9) car le monarque s'y est réfugié. A compter du 17 octobre 1953, selon les accords Penn North-Ristrucci, l'ensemble des zones encore tenues par les T.F.C. passe aux F.A.N.K., dont les unités sous contrôle des T.F.E.O. sont remises à la disposition de Phnom Penh. Il en est de même des formations à base de Khmers demeurées sous commandement français hormis 3 bataillons et 10 C.L.S.M.. Le 1^{er} juillet 1954, enfin, pour achever l'opération de totale khmérisation, le Groupe Mobile Khmer

n° 1, ayant théoriquement à sa tête le Colonel Saukam Khoy, remplace le Groupement Opérationnel du Bas-Mékong. Toutes ces dispositions n'empêchent pas cependant que des Cambodgiens Krom combattent encore en 1954, avec le 8^e Bataillon Parachutiste de Choc à Diên Biên Phu ou dans le Régiment de Corée en Annam.

Les personnels

Les officiers de l'A.R.K., au début, ne sont que trois au Cambodge, l'Aspirant Voing Nguon du R.T.C. ayant été tué le 9 mars 1945 à Kompong Cham. Le Lieutenant Sissowath Moniphong a suivi à titre étranger les cours de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr de 1937 à 1939 et les Princes Monireth et Monipon sont officiers de réserve. Aucun officier indigène cambodgien ne figure à l'annuaire des Troupes Coloniales ; le premier, Eur Karol, sera nommé Sous-Lieutenant le 1^{er} janvier 1948 et tué le 13 décembre suivant.

Les premiers officiers khmers sont promus par le roi ou sortent de l'E.O.K. de Phnom Penh, qui instruit de futurs Sous-Lieutenants d'active ou Aspirants de réserve. Les établissements de la métropole assurent ensuite leur perfectionnement. Le Lieutenant Sissowath Methani est breveté de l'Ecole Supérieure de Guerre en 1954, 28 de ses camarades se trouvant à cette époque dans des écoles françaises. Souvent, d'ailleurs, les études de ces militaires ont tendance à s'éterniser. Un Lieutenant d'Intendance, par exemple, qui a suivi quatre ans de cours, demande ensuite à se perfectionner durant six mois dans un organisme parisien. Des "Chauvay Ket" ou des "Chauvay Srok" (10), tels Tiou Long ou Lon Nol, sont nommés officiers supérieurs tout en cumulant parfois leurs nouvelles responsabi-

lités militaires avec leurs anciennes fonctions.

Au début de 1954, l'A.R.K. aligne 1 Colonel, 11 Lieutenants-Colonels, 27 Chefs de Bataillon, 168 Capitaines, 386 Lieutenants et 5 Aspirants. Peu après, le Colonel Tiou Long est promu Général afin de représenter avec plus de poids le royaume à la conférence de Genève.

Les officiers, dont la moitié sont d'origine rurale ou d'anciens fonctionnaires subalternes, sont courageux au feu et disciplinés. Mais aucun n'est apte, selon le commandement français, à avoir sous ses ordres un corps supérieur au bataillon.

Les sous-officiers, au commencement de l'A.R.K., proviennent du R.T.C. ou de la Garde Indochinoise, où ils ont été correctement formés. Ensuite, ils sont issus de l'Ecole des Sous-Officiers de Phnom-Penh. En 1950, il existe 65 Adjudants-Chefs ou Adjudants, 121 Sergents-Chefs et 137 Sergents dans les corps khmers. En 1952, 240 Sergents terminent leur instruction. En 1954, il est prévu 2 980 sous-officiers. Tous forment un corps solide et sont endurants dans le service, braves au combat, les plus anciens étant capables de mener une section au feu.

Les militaires du rang sont des paysans engagés volontaires. Le principe d'un service obligatoire de 15 mois a bien été établi pour tous les régimentaires de 21 à 35 ans, mais le roi a très peu fait appel à lui. La troupe est de bonne volonté, physiquement robuste (le 9^e B.C.C. a ainsi abattu 70 kilomètres en brousse en 36 heures), vénérant le roi et fervente bouddhiste. Les petits gradés sont instruits au centre de Pursat, qui de 1952 à 1954 a fourni 1 050 Caporaux-Chefs et Caporaux.

Les opérations

Menés à l'échelon de la section ou de la compagnie



Blindé du Bataillon Royal de Cavalerie (Cliché Sud Est Asiatique).

et plus rarement à celui du bataillon, les engagements de l'A.R.K. prouvent le courage et l'allant de ses combattants. Ceux-ci préfèrent affronter le Viêt-Minh annamite haï plutôt que leurs compatriotes khmers issaraks. Jusqu'en 1954, 44 d'entre eux seront cités à l'ordre de l'Armée tels le Sous-Lieutenant Eur Karol qui au 1^{er} B.M.E.O. fait preuve "d'un courage indomptable et d'un mépris incroyable du danger", le Sous-Lieutenant Seng Sun Thaï qui à Russey Srok cause avec ses 30 hommes de lourdes pertes à 200 rebelles (il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur), l'Adjudant-Chef Kiem Chau Touch tué héroïquement dans les rangs du 3^e B.C.C. et le soldat Oum Vina Vudth tombé face à l'ennemi après avoir épuisé toutes ses munitions.

Bien commandé, le combattant cambodgien donne satisfaction. Certes, l'inexpérience des cadres et l'instruction trop hâtive de la troupe causent des défaillances. Ainsi, lors de l'attaque du poste 36, les Européens du 1^{er} B.C.C. restent seuls et le Sergent-Chef Jeanne est tué. Un peu plus tard, un Aspirant du 4^e B.C.C. "arrête courageusement, les bras en croix, sur la piste, la débandade de sa section ; cependant, il n'a pas l'initiative de contre-attaquer pour récupérer un FM qu'un de ses hommes a laissé tomber".

En mars 1954, cependant, les unités viêt-minh renforcées par des khmers-viêt et même des lao-viêt venus du Laos envahissent le nord du

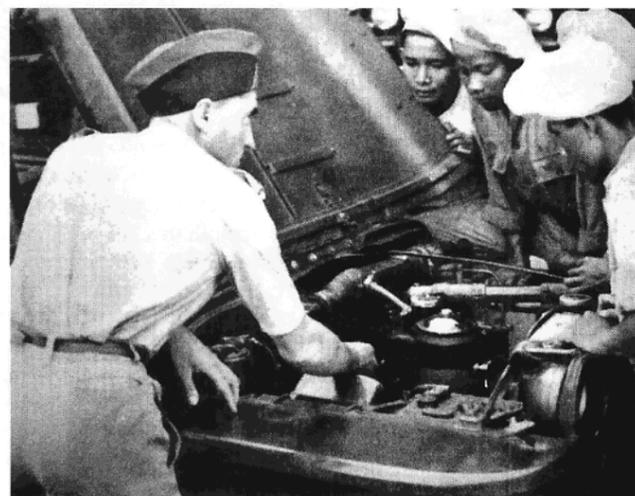
royaume et la situation devient sérieuse. Des unités du Groupe Opérationnel du Bas-Mékong vont soutenir les F.A.N.K. dirigées par le roi en personne. L'aviation française intervient et deux victoires sont remportées à Prekte et à Strechis. En juin, l'ennemi bat en retraite et l'intégrité du royaume est rétablie.

L'aide française et les rapports franco-khmers

Avec ses moyens limités, le Corps Expéditionnaire aide l'A.R.K. à se créer ; il encadre de son mieux les unités cambodgiennes par l'intermédiaire de la Mission Militaire Française. Dès 1950, celle-ci détache 150 officiers et sous-officiers ; ils seront 330 en 1952. Au cessez le feu 125 officiers, 400 sous-officiers et 90 quartiers-maîtres et matelots servent les F.A.N.K.. A partir de 1952, les Etats-Unis soutiennent l'armée cambodgienne, ce qui fait dire au roi : "Si le soldat n'est pas correctement nourri et payé, il pillera. Il vaut donc mieux s'humilier et accepter l'aide américaine". En 1953, le Colonel Armstrong inspecte les unités khmères et annonce l'arrivée d'une mission à Phnom Penh. L'année suivante, l'ambassadeur Mac Clintock prône "une éviction totale et sans ménagement des Français". Les militaires venus d'outre Atlantique ne recueillent pas la sympathie des membres des F.A.N.K., et ils ne sont que 70 dans le royaume à la fin des hostilités.

Les rapports franco-khmers ont été gravement affectés par les mauvaises relations du roi avec le commandement français. En 1945 Sihanouk n'est pas enchanté du retour de la France. Cependant il joue la carte de l'amitié ; il reçoit avec cordialité les chefs de corps français de l'A.R.K. et vante dans une proclamation

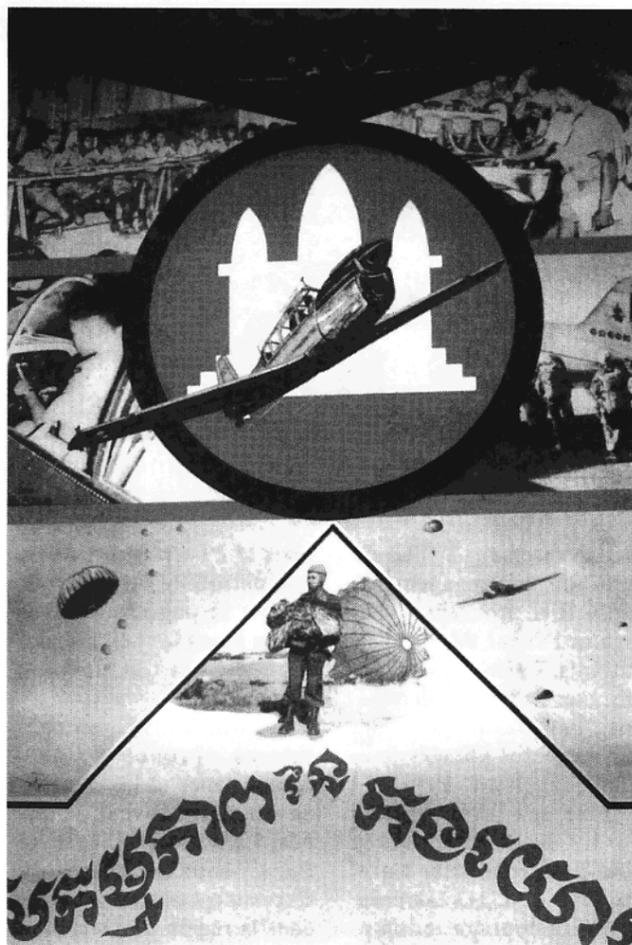
Soldats khmers à l'instruction (Cliché Sud Est Asiatique).



de 1948 la nécessaire coopération entre les deux nations. Mais toutes les occasions sont saisies pour préserver le pays de l'ingérence étrangère. Le premier ministre Penn Nouth déclare : "L'A.R.K. est le premier instrument de l'indépendance du royaume". Le roi agit afin que ses forces armées obtiennent la responsabilité de la défense du territoire et pour que toutes les unités détachées réintègrent l'A.R.K.. Il refuse même en 1951 de mettre le 4^e B.C.C. à la disposition des T.F.C. pour une opération, ce qui entraîne une vigoureuse protestation du Général Dio.

Le conflit prend une tournure très aiguë lorsqu'en mai 1952 le Général de Langlade prend la tête des troupes du Cambodge et affirme l'urgence de combattre le Viêt-Minh infiltré dans le royaume et qui risque de couper la ligne de communication avec le Laos. Sihanouk au contraire, pour des motifs politiques, donne priorité à la lutte contre les Khmers Issarak de Son Ngoc Thanh. En septembre 1952, le monarque dirige en personne l'opération Fidélité contre les Issarak. Au fil des mois, une rancune tenace, pour ne pas dire de la haine, s'installe entre le commandant des T.F.C. et le chef suprême de l'A.R.K.. Des incidents violents éclatent. Ainsi, en mars 1953, Sihanouk veut renvoyer les cadres français de son armée et les remplacer par des militaires belges ou canadiens francophones. Il rompt toutes relations avec l'état-major des T.F.E.O. et après diverses péripéties part se réfugier dans la "zone libre" de Battambang. De là, il lance des appels enflammés par la radio, en demandant aux militaires des forces nationales de le rejoindre. Trois mille hommes environ obtempèrent dont 6 officiers, 56 élèves officiers et 600 sous-officiers.

Les forces khmères se soustraient alors morale-



Affiche de recrutement en faveur du 1^{er} Bataillon de Parachutistes Khmers (Cliché Sud Est Asiatique).

ment et physiquement au commandement français dont les troupes sont gênées dans leurs déplacements par les rassemblements de Mouoy Pi. En outre, le 7^e B.C.C. abandonne ses postes ainsi que la garde des voies ferrées, tandis que le 4^e B.C.C. refuse de partir en opérations. Le B.P.K., les 3^e, 4^e et 6^e B.C.C. doivent être désarmés. Les T.F.E.O. expédient d'urgence 3 bataillons et 3 escadrons blindés à Phnom Penh ou les Baranes (13) et les Khmers francophiles sont agressés par les Issarak. Un affrontement est évité par la signature le 17 octobre 1953 d'un accord franco-khmer. Pour célébrer la fraternité d'armes retrouvée, au cours d'une brillante prise d'armes en présence du roi, le 9 novembre 1953, le drapeau de l'A.R.K. est décoré de la Croix de Guer-

re avec palme. Il convient de remarquer que le Général Navarre, mis au courant de ces démêlés, a fait répondre "que pour le moment il avait en tête des soucis plus pressants que le Cambodge".

Avant cette longue discorde où les nerfs des cadres français de l'A.R.K. ont été mis à rude épreuve pour éviter les incidents (14), la camaraderie entre Français et Khmers a été totale. Lors des incinérations de chasseurs tués, tous les officiers et sous-officiers détachés par les T.F.E.O. sont présents à la pagode. De même, les bataillons organisent des kermesses auxquelles participe la population mêlée aux militaires. Des tombolas sont tirées ; le bénéfice de l'une d'entre elles permet d'allouer aux soldats du 4^e B.C.C. une prime de 400 à 1 300 riels (15) et de réparer

la vedette de l'unité. Tout au plus à partir de 1950, certains cadres français se sentent défavorisés par une affectation dans le royaume, surtout les parachutistes qui rêvent d'exploits guerriers au Tonkin. D'autres succombent au cliché de "l'Indochinois en qui l'on ne peut avoir confiance". Ainsi, lorsque la 4^e Compagnie du 2^e Bataillon S.A.S. débarque à Phnom Penh, elle est prévenue qu'il ne faut pas trop compter sur le 1^{er} B.C.C. en opérations. Un officier du B.P.K. estime "que l'on prostitute le terme de parachutiste en l'attribuant aux brevetés locaux qui sont des tirailleurs parachutistes et non des commandos". En dépit de ces outrances, en général, l'harmonie règne entre les combattants khmers et ceux des T.F.C.. Même les Marocains et les Tunisiens des 5^e R.S.M. et 4^e R.T.T. ainsi que les Africains du 2/6^e R.I.C. stationnés dans le royaume entretiennent de bons rapports avec les Cambodgiens en dépit de quelques histoires de srei (16) importunées.

Le moral de l'A.R.K.

Au contraire de l'armée vietnamienne dont beaucoup de soldats proviennent des T.F.E.O. ou de la conscription, l'armée khmère est une troupe de métier constituée directement d'engagés volontaires, issus de milieux ruraux à 87 %. Elle forme le groupe le plus cohérent de la nation. Elle est attachée à la monarchie et à la religion bouddhiste, elle aime son pays et hait les Annamites. Elle est à peu près imperméable à la propagande du Viêt-Minh. Les désertions sont peu nombreuses. Parfois des officiers en mal d'ambition, comme les Sous-Lieutenants Hou Tinh et Savong Vong en 1949, rejoignent les Khmers Issarak. Le 16 juin 1951, sept élèves sous-officiers

font de même à l'instigation de l'élève So Py Sao, rebelle rallié ; ils emportent avec eux 3 FM, 1 PM et 6 fusils. Du 1^{er} janvier au 10 mai 1954, il n'est constaté que 13 abandons de poste.

En règle générale, le combattant khmer est assez satisfait de son sort, son moral étant soutenu par la lecture du supplément cambodgien de Caravelle "Tre, Le Clairon", qui publie, par exemple, en langue locale "la cigale et la fourmi". Correctement payé, 16 000 riels pour un soldat de 2^e classe et 36 000 pour un caporal-chef alors qu'un paysan aisé a un revenu de 22 000 riels, il éprouve cependant une certaine amertume en constatant que les traitements accordés par les T.F.E.O. à ses compatriotes sont supérieurs. En 1949, le ministère de la défense de Phnom Penh dénonce une augmentation de solde obtenue par les militaires des T.F.C. et prévient le commandement français "qu'il ne peut suivre le mouvement, ce qui est dommageable au moral". Jusqu'à ce que l'aide américaine parvienne, l'armement est assez hétéroclite et l'habillement médiocre. Ainsi le chef de corps du B.P.K. fait état d'un manque de gamelles, de fourchettes et de cuillères, plainte assez étonnante dans un pays où deux bouts de bambou peuvent servir de baguettes, une moitié de noix de coco de bol et une feuille de bananier remplace aisément les assiettes.

Les sous-officiers se plaignent du manque de considération de leurs officiers, de l'absence de statut et de leurs soldes relativement faibles par rapport à celles payées dans les T.F.E.O. ; ils ne bénéficient plus en particulier des primes d'engagement et de rengagement allouées par la France.

Les militaires du rang vivent dans des camps avec femmes et enfants. Un B.C.C. représente 700 hommes, 700 épouses et en général 1 100 à 1 200 filles et garçons. Par suite, le moral des soldats de l'A.R.K. est associé à celui de leurs "prapone" (18) qui ont une influence très importante sur eux. La femme khmère, épouse et mère, est l'auxiliaire du combattant dont elle partage les dangers. (Ainsi, celle du Caporal Pol Dos du 1^{er} B.C.C. est tuée au combat en décembre 1949). Elle nettoie les armes, assure les préparatifs des départs en opérations et éventuellement participe à la défense du poste attaqué. Par contre, elle est intransigeante sur la durée des absences de son mari et plusieurs opérations

Kiem Chau Touch du 3^e B.C.C. éprouve des difficultés à se faire allouer une allocation de veuve.

Les officiers, au fur et à mesure des hostilités, ont une propension à préférer les postes en ville à ceux de la brousse. Le roi, dans un discours-fleuve, les accuse "d'exiger voitures, logements confortables, vie à l'américaine et de manger uniquement du riz de première qualité". Leurs épouses, souvent issues de grandes familles, partagent l'autorité de leurs maris et orientent leurs décisions. Dans les hauts échelons, le corps des officiers est miné par la corruption et les pratiques mandarinales. Certaines nominations, désignations pour effectuer un stage en France, ou obtentions de marchés sont prises à l'issue de banquets très arrosés (17).

Les sous-officiers se plaignent du manque de considération de leurs officiers, de l'absence de statut et de leurs soldes relativement faibles par rapport à celles payées dans les T.F.E.O. ; ils ne bénéficient plus en particulier des primes d'engagement et de rengagement allouées par la France.

Les militaires du rang vivent dans des camps avec femmes et enfants. Un B.C.C. représente 700 hommes, 700 épouses et en général 1 100 à 1 200 filles et garçons. Par suite, le moral des soldats de l'A.R.K. est associé à celui de leurs "prapone" (18) qui ont une influence très importante sur eux. La femme khmère, épouse et mère, est l'auxiliaire du combattant dont elle partage les dangers. (Ainsi, celle du Caporal Pol Dos du 1^{er} B.C.C. est tuée au combat en décembre 1949). Elle nettoie les armes, assure les préparatifs des départs en opérations et éventuellement participe à la défense du poste attaqué. Par contre, elle est intransigeante sur la durée des absences de son mari et plusieurs opérations

ont dû être écourtées à cause de leurs plaintes véhémentes. Elles sont initiées au tir et parfois combattent avec une ardeur et une réussite popularisées par la presse locale. En outre, aux côtés de leurs soldats, elles sont parties prenantes aux plus durs travaux d'organisation du terrain.

*
* *

En 1954, le Colonel Har-doin, attaché militaire à Phnom Penh, écrit que "l'A.R.K. est une jeune armée dont la principale lacune est un encadrement qui fait défaut qualitativement et pêche quantitativement. Elle a été khmèrisée trop hâtivement. L'instruction des officiers et des sous-officiers a besoin d'être perfectionnée. Elle forme une force encore inexpérimentée, n'ayant jamais combattu à un échelon supérieur au bataillon et elle ne saurait être engagée dans une combinaison interarmes".

Lors des négociations de Genève en juillet 1954, le Cambodge, au contraire du Laos et du Vietnam, a tout lieu d'être satisfait des résultats obtenus. En effet, l'intégrité du royaume est maintenue, les troupes étrangères à savoir les viêt-minh et les lao-viêt vont théoriquement évacuer son territoire et les forces khmères issarak, au demeurant déjà ralliées en grand nombre, ainsi que les khmers viêt-minh de Son Ngoc Minh (19) vont être désarmés. Ce succès est dû à la cohésion de l'A.R.K. qui a renforcé son union et acquis un sens national affirmé. Désormais, au départ des T.F.E.O., elle va assurer la pleine responsabilité de la défense du royaume avec le soutien de la M.M.F.G.R.K. forte de 430 militaires français. Mais au terme d'un parcours chaotique et malgré une expérience très originale d'armée économique dans le cadre du mouvement social Sang Kum (20) à compter de

juin 1957, elle va sombrer en avril 1975 devant la subversion khmère rouge.

Colonel Maurice Rives

(1) Par le Lieutenant-Colonel Lecomte, chef de son 3^e Bureau.

(2) Le grand-père du roi, Sissowath Monivong, a suivi de 1906 à 1908 les cours de l'Ecole Militaire d'Infanterie de Saint-Maixent, bien qu'ignorant le français. Nommé Sous-Lieutenant à titre étranger le 24 mars 1908, il atteint le grade de Général de Brigade le 10 juillet 1934 sans avoir effectué un quelconque service, ayant été placé en congé spécial illimité.

(3) C'est-à-dire cambodgiennes de Cochinchine.

(4) Parfois nommé Bataillon Royal Cambodgien.

(5) 1^{er} Bataillon de Marche d'Extrême Orient.

(6) Expression administrative utilisée pour désigner les sujets du royaume.

(7) A partir de la formation du 6^e B.C.C., les compagnies des corps cambodgiens seront numérotées à la façon française 1^e, 2^e, 3^e et 4^e Compagnies.

(8) En khmer : 1-2, commandement pour faire marcher les gens au pas cadencé.

(9) Libre de toute ingérence française.

(10) Gouverneurs de province ou d'arrondissement.

(11) Du nom du bonze Pucombo qui de 1865 à 1867 a combattu les Français dans la région de Tay Ninh.

(12) Annamites.

(13) Européens.

(14) Une cabine de transmissions transférée aux Cambodgiens a notamment été piégée par ses occupants.

(15) 1 riel = 0,10 franc.

(16) Jeunes filles.

(17) Colonel Maurice Laurent : "L'armée au Cambodge" - Thèse de droit à l'Université d'Aix en Provence.

(18) Epouses.

(19) En réalité Achar Méan dit Son Ngoc Minh par contraction de Son Ngoc Thanh et de Hô Chi Minh. Une de ses unités le Siwatha 1 refuse de rendre ses armes.

(20) Semblable, en plus important, au Service Militaire Adapté (S.M.A.) dans les Dom Tom français.

NDR : Les archives de l'A.R.K. ayant disparu et celles du S.H.A.T. de Vincennes étant lacunaires, l'auteur serait reconnaissant aux lecteurs qui auraient pu constater des erreurs ou des omissions dans ce récit de bien vouloir les lui signaler.

Chroniques Indochinoises

(1^{er} Mai 1999 - 1^{er} Août 1999)

I - VIETNAM

● **Mai 99** - Le Général Henri de Brancion (1) publie, dans "La Cohorte", un article remarqué pour le centenaire de la disparition du Père Six, de son vrai nom Pierre Huu (alias Pierre Triem) curé de Phat Diem mais aussi administrateur, diplomate et bâtisseur.

Il fut honoré par l'empereur d'Annam, qui en fit un vice-roi pour les provinces de Thanh-Hoa, Nghe-An et Ha-Tinh et le fit accéder au sommet de la hiérarchie mandarinale.

● **06.05.99** - La Banque Mondiale accorde au Vietnam un prêt de 101,8 millions de dollars pour l'aménagement du delta du Mékong, en vue du développement de son agriculture.

● **26.05.99** - Visite du prince cambodgien Ranariddh, prési-

dent de l'Assemblée nationale de Phnom-Penh, pour renforcer les liens bilatéraux vietnamo-cambodgiens.

● **01.06.99** - Le Vietnam envisagerait, pour 1999, un accroissement de son PIB, de 3,5 à 5,3.

● **09.06.99** - Exposition à Paris, avec un réel succès, du peintre franco-vietnamien Marcelino Truong, particulièrement attaché aux scènes de la vie quotidienne dans le Vietnam d'aujourd'hui.

● **12.06.99** - Christopher Patten, dernier gouverneur anglais de Hong-Kong (2), déclare : "les principaux objectifs stratégiques de la Chine sont d'abord d'affirmer ses intérêts maritimes, notamment dans les îles Spratley, avec leurs ressources

naturelles... Même si elle peut parfaitement déstabiliser la région... je ne pense pas que la Chine représente une menace militaire pour le monde".

● **23.06.99** - La contrefaçon au Vietnam aurait occasionné une perte de 48,9 millions de dollars en 1998 (3).

● **24.06.99** - Une prévision du "Figaro Economie" suppose un passage de la croissance du pays de 4 points (1998) à 5,9 (1999) et 6 (2000). A rapprocher de la prévision indiquée ci-dessus, à la date du 1.06.

● **16.07.99** - Les régions ayant subi les déversements de défoliants à base de dioxine pendant la guerre américano-vietnamienne seraient toujours contaminées et 600 000 per-

sonnes atteintes par le fameux "agent orange" (4).

● **19.07.99** - La marine philippine aurait coulé un bateau de pêche chinois, dans les eaux des îles Spratley, archipel considéré pendant une certaine période comme appartenant au Vietnam. Pareil incident avait déjà eu lieu le 24 mai dernier.

● **24.07.99** - Le "Fonds mondial pour la nature" (WWF) affirme (avec photos) que le rhinocéros vietnamien continue d'exister dans la réserve de Cat-Tien (Centre-Vietnam). Il subsisterait 5 à 8 individus de cette sous-espèce de Java (5).

● **28.07.99** - La Chine confirme son accord de principe pour l'établissement d'un "code de conduite" concernant la querelle territoriale sur les îles Spratley.

En dehors des projets concernant l'ensemble des pays riverains du Mékong et de la dernière réunion de l'ASEAN (6), tenue à Singapour et achevée le 28 juillet, qui feront l'objet d'un développement à part, appliqué à l'ensemble indochinois, le Vietnam a connu peu d'événements notables dans la période considérée.

Deux faits non négligeables ont cependant marqué ces derniers mois. Le premier est relatif à la visite à Hanoï, à la fin mai, du prince Ranariddh. On ne peut manquer de voir dans cette démarche une volonté de rapprochement entre les deux voisins, surtout de la part de Phnom-Penh d'ailleurs. Ranariddh avait une réputation bien établie de grande réserve à l'égard de Hanoï, au contraire de son

principal rival politique local, Hun Sen, revenu au Cambodge dans les fourgons de l'armée vietnamienne après une éducation politique hanoïenne.

Le second fait important concerne le litige international relatif à l'archipel des îles Spratley, en mer de Chine du Sud. On a noté, dans la chronologie ci-dessus, que de nouveaux incidents avaient envenimé l'atmosphère lourde régnant dans cette région.

Rappelons que ces îlots sont convoités pour leurs eaux très poissonneuses, leur richesse potentielle pétrolière et leur position stratégique. La Chine et Taïwan marquent sans discrétion leur intérêt, mais aussi quatre pays appartenant à l'ASEAN : Philippines, Brunei, Malaisie et Vietnam, celui-ci propriétaire plus ou moins accepté internatio-

nalement à l'époque de la colonisation française qui avait rattaché administrativement ce territoire à la province de Baria.

Or, il apparaît que ce sujet de perpétuelles discordes régionales s'oriente vers une négociation en vue de l'élaboration du "code de conduite", fruit de la dernière session de l'ASEAN à Singapour récemment terminée. Il serait donc prématuré de conclure à une fin prochaine de ce contentieux générateur d'un climat belliqueux en mer de Chine du sud. Trop de pays se sentent concernés pour que l'on ne puisse redouter d'imprévus mais redoutables rebondissements, surtout avec une Chine plus avide que jamais de s'imposer comme la puissance régionale dominante.

II - LAOS

L'ambassade de France à Vientiane a actualisé, en juillet, le "Mémento sur le Laos" qu'elle édite. Sa lecture nous suggère de rappeler ici quels sont les principaux dirigeants du pays, appartenant tous au parti unique, le "Parti populaire révolutionnaire lao" (PPRL) :

- Khamtay Siphandone, président de la République et président du Bureau politique du PPRL.

- Oudom Khatigna, vice-président de la République.

- Sisavath Kheobounphanh, premier ministre.

Le mémento rappelle également des chiffres importants concernant la démographie. La population du Laos atteint les cinq millions d'habitants, soit une densité de 21,1 habitants au kilomètre carré. Les agglomérations - et non les villes - principales sont Vien-

tiane 563 000 habitants, Savannaket 721 500, Champassak 529 000 et Luang-Prabang 400 000.

Les évêques laotiens se sont rendus en visite ad limina, à Rome, reçus par le Pape Jean-Paul II (7). Ils ont reconnu que la liberté religieuse se trouve affirmée dans la Constitution de 1992 mais que cette liberté n'est pas exempte parfois de restrictions du fait d'autorités locales souvent tatillonnes et sectaires. Les communautés les plus importantes se trouvent le long du Mékong mais il convient de garder en mémoire la faiblesse de la chrétienté laotienne, soit 1 % de la population, avec quatre évêques, seize prêtres et cent religieuses.

On notera que le "Courrier international" (8) se fait l'écho d'une "impulsion nouvelle au mouvement en faveur de la restauration de la monarchie après vingt cinq ans de régime communiste" s'appuyant sur le fait que "l'histoire nous enseigne que seule la famille royale est dotée de la légitimité".

L'article trouve une confirmation à ces assertions dans l'exposition dans de nombreux foyers "de portraits de la famille royale thaïlandaise, les Laotiens cherchant ainsi à remplir le vide laissé par l'abdication forcée du roi Sri Savang Vatthana (9). Le journal ajoute que la veuve du prince héritier Vong Savang, revenue au Laos, "gère avec discrétion une luxueuse pension de

famille" et que l'actuel prétendant du trône travaille en France dans une usine Citroën. Le gouvernement de Vientiane de son côté a transformé le palais royal à Luang-Prabang en musée national. Il est entendu que le caractère non dénué d'esprit partisan de l'ensemble de ces informations doit inciter à les prendre avec prudence.

Signalons enfin un article de notre adhérent Maurice Orrière sur l'explorateur Henri Mouhot (10). Cet "oublié de l'histoire" a, le premier, en 1860, découvert le prestigieux site d'Angkor, inspiré les œuvres de Pierre Loti et Pierre Benoit, avant de succomber, le 10 mai 1861, à une fièvre pernicieuse dans la région de Luang-Prabang.

III - CAMBODGE

● **02.05.99** - Kang-Kek-Ieu, plus connu sous le nom de Deuch, ancien directeur de Tuol-Sleng, centre de tortures de Phnom-Penh sous le régime khmer rouge, a été arrêté et a avoué ses crimes (11), mettant en cause non seulement Pol Pot mais aussi Nuon-Chéa et Tamok.

● **04.05.99** - La forêt cambodgienne est mise au pillage, par l'exportation illégale au Vietnam, de bois servant à la fabrication de meubles de jardin vendus dans le monde entier. Pour la France seule, on a constaté en trois ans un triplement des importations en provenance du Vietnam.

La superficie de la forêt cambodgienne a diminué de 73 % du territoire à 56 %.

● **09.05.99** - Deuch, 56 ans, capturé à Battambang, a été incarcéré à Phnom-Penh.

● **10.05.99** - Intéressant reportage sur la chaîne "ARTE" concernant la région de Pailin, sous le titre "Les rubis de Pol Pot".

● **12-19.05.99** - Le "Courrier International" publie un article sur l'installation d'un marché clandestin, sur le site du temple de Preah-Vihear, paradis pour des trafics en tous genres vers la Thaïlande.

● **14.05.99** - Inculpation officielle de Deuch, détenu dans la même prison que Tamok.

● **19.05.99** - L'ONU se déclare prête à dépêcher au Cambodge une équipe de juristes internationaux pour le procès des chefs khmers rouges. Cette instance ouvre ainsi la voie à un compromis entre sa propre position et celle du gouvernement de Phnom-Penh : tribunal cambodgien mais "à caractère international".

● **21.05.99** - Ouverture annoncée, pour le 7 juin, du procès du chef khmer rouge Nuon-Paet, responsable de l'enlèvement et de l'assassinat de trois jeunes touristes occidentaux (dont un français) en 1994 (12).

● **26.05.99** - Visite à Hanoï du prince Ranariddh, président de l'Assemblée nationale, marquant ainsi une volonté d'amélioration des relations entre les deux voisins.

● **27.05.99** - Selon les dires de l'avocat de Tamok, en instance de jugement, Pol-Pot aurait été assassiné en 1998 et ne serait donc pas décédé de mort naturelle.

● **01.06.99** - Arrivée à Paris, pour une visite de travail de trois jours, de Hun-Sen. Il s'agit du premier voyage en Europe du chef du gouvernement cambodgien.

● **02.06.99** - Réception de Hun Sen, par le Président de la République et le Premier ministre, qui déclare avoir l'appui total de Paris pour la mise en place d'un tribunal capable de juger les chefs khmers rouges dans un procès authentique.

● **08.06.99** - Condamnation à la prison à vie de Nuon-Paet (voir ci-dessus 21.05.99), à la suite d'un procès jugé bâclé par la famille de la victime française.

● **17.06.99** - Tous les cambodgiens réfugiés en Thaïlande, lors des combats de 1998 dans la région d'Anlong-Veng, à O'Smach en particulier, n'ont pu regagner leur pays. On estime à 4 000 le nombre des réfugiés dans un camp à six kilomètres de la frontière.

● **22.06.99** - Inculpation, dans l'affaire Nuon-Paet, de deux officiers supérieurs rattachés au gouvernement et qui avaient été entendus comme témoins au procès. Les deux hommes n'ont pas encore été arrêtés.

● **24.06.99** - Un scandale financier autour des opérations de déminage (13) provoque une interruption du financement international. Le "Centre cambodgien d'action contre les mines" (CMAC) a reconnu la perception induite de fonds de

l'Etat. Or le Cambodge compte encore six millions de mines non explosées.

● **08.07.99** - Le ministre cambodgien des Affaires étrangères annonce un procès des chefs khmers rouges en deux étapes, dont la seconde, pour "génocide", pourrait avoir lieu seulement en 2000.

Il n'exclut pas la comparaison de Khieu Samphan et de Ieng-Sary, pourtant rattachés au gouvernement.

● **15.07.99** - Dénonciation de la "belle vie" que mènerait la descendance des chefs khmers rouges (13) à Pailin, fief de Ieng-Sary, gendre de Pol-Pot.

● **24.07.99** - Les deux casinos de Phnom-Penh ont fermé leurs portes, suite à un décret gouvernemental. Ils ne pourront désormais fonctionner qu'à deux cents kilomètres de la capitale.

● **29.07.99** - Les juristes internationaux promis par l'ONU (voir ci-dessus à la date du 19.05) se font attendre. Hun Sen déclare que ce retard entraîne des ajournements pour l'ouverture du procès intenté contre les chefs khmers rouges.

● **31.07.99** - Annonce de l'ouverture prochaine du procès du trop célèbre Tamok, dit "le boucher".

L'activité judiciaire a largement dominé la période couverte par la présente chronique. Seuls faits importants dans la vie politique cambodgienne, les déplacements à l'étranger des deux personnalités dominantes de Phnom-Penh, Hun-Sen et Ranariddh.

Ce dernier s'est rendu à Hanoï fin mai et deux aspects de ce voyage méritent de retenir l'attention.

Sur le plan intérieur, nul doute que cette démarche ne se veuille le signe fort d'une cohabitation devenue correcte entre le fils du Roi et le tout puis-

sant Chef du gouvernement, hier ennemis jurés.

D'évidence on ne peut manquer par ailleurs de noter l'évolution politique importante qu'implique ce geste en faveur de Hanoï. En effet, si Hun Sen, revenu en 1979 à Phnom-Penh dans les

fourgons de l'armée vietnamienne est toujours apparu comme favorable au grand voisin, Ranariddh avait la réputation justifiée d'être un adversaire résolu d'une influence vietnamienne trop marquée au pays des khmers.

Les deux leaders de Phnom-Penh semblent vouloir adopter désormais dans leurs relations un code de bonne conduite et établir, en plein accord, des rapports corrects avec le Vietnam.

Hun-Sen quant à lui s'est rendu à Paris et il est assez remarquable de constater qu'il s'agit de son premier déplacement en Europe, restant ainsi dans les traditions du roi Sihanouk qui a toujours privilégié, dans le monde occidental, ses relations avec la France.

Arrivé à Paris le 1^{er} juin, il a été reçu dès le lendemain à l'Elysée et à Matignon, pour déclarer au "Monde" qu'il avait abouti à un "accord total" pour que la France cautionne la mise en place d'un appareil judiciaire permettant "de juger les chefs du régime responsable de la mort de un à deux millions de cambodgiens entre 1975 et fin 1978".

Hun Sen s'est plu à noter que la France était "le premier pays à exprimer de cette façon sa sympathie envers l'idée que les khmers rouges puissent être jugés pour génocide à l'encontre du peuple cambodgien par un tribunal national avec la participation de juges, de procureurs étrangers".

Par dessus les relations bilatérales franco-cambodgiennes, il a montré que le futur procès des révolutionnaires khmers avait été le sujet dominant de ses conversations parisiennes.

Nous rapportons, en entamant ce commentaire, une intense activité judiciaire à Phnom-Penh. Elle est le fait des affaires suivantes :

- **Le procès de Nuon-Paet**, commandant dans la hiérarchie khmère rouge, considéré comme responsable au niveau régional de l'enlèvement en 1994, puis de l'assassinat de trois jeunes touristes occidentaux, un français (J.-M. Braquet), un australien et un anglais. Jugé à Phnom-Penh, il a été condamné, le 8 juin, à la prison à vie mais ce mini procès (il a duré vingt-quatre heures !) a été estimé bâclé par les parents des victimes, en particulier par les français.

La comparution comme témoins de deux officiers supérieurs, ex-khmers rouges et ralliés, sortis libres de l'audience, l'un responsable de la capture des jeunes gens, l'autre supérieur direct de Nuon-Paet, a fait dire à la défense qu'on jugeait un "bouc émissaire" et non les vrais coupables.

Face à cette situation mettant en cause la justice du pays, les magistrats cambodgiens ont cru devoir inculper les deux hommes, pas arrêtés pour le moment. Il est cependant permis de supposer que le procès Nuon-Paet aura une suite.

- **L'arrestation de Kang-Kek-Ieu alias Deuch**, en avril dernier, peu après celle de Tamok, le sanguinaire maquisard unijambiste, ajoutait ces deux sinistres personnages aux autres chefs khmers rouges qui ont su - non sans habileté - rallier opportunément le camp gouvernemental.

- **La préparation du procès des chefs khmers rouges** dont les ralliements se sont effectués en plusieurs temps. Ieng-Sary, bras droit de Pol Pot, ouvrit la voie en 1996, suivi de Nuon-Chéa et Khieu Samphan en 1998, avec le bienveillant appui de Ieng-Sary agissant en intermédiaire, lui-même dans une posture assez confortable, pour avoir obtenu le pardon royal, l'exemptant en principe d'une traduction en justice.

Ce dernier ralliement a été marqué par le faux-pas de Hun-Sen, une des rares erreurs politiques qu'il ait commises. Ne mesurant pas pleinement la vigueur de la réaction internationale gardant en mémoire leur effroyable passé, il a reçu les deux hommes avec des égards qui ont profondément choqué l'opinion mondiale.

Le procès à venir, qui aura la lourde mission de sanctionner le mouvement khmer rouge, se voudrait exemplaire.

Le gouvernement de Hun-Sen quant à lui, ayant négocié les ralliements et réalisé les arrestations, aurait souhaité en faire une affaire intérieure cambodgienne et s'attribuer, seul, les mérites de ces résultats.

Devant l'énormité des charges pesant sur les futurs inculpés, il n'a pu éviter l'immixtion des instances internationales. Mais la lourde machinerie onusienne peine à tenir ses engagements d'envoyer une équipe de juristes internationaux, afin d'honorer les dispositions retenues : un tribunal cambodgien, siégeant au Cambodge, mais avec une participation étrangère lui conférant un caractère international, digne de la monstruosité du crime à juger.

cières des riverains mais même celles de la BAD, qui se trouve dans l'obligation de se tourner vers les Etats-Unis et l'Europe.

Dans la situation actuelle, l'attrait touristique de la région apparaît comme le seul appât susceptible d'attirer les capitaux dans une région qui fait peur ou, à tout le moins, n'inspire pas une très grande confiance à la Finance internationale.

b) Forum régional annuel de l'ASEAN (25-26.07.1999)

Le forum annuel de l'ASEAN a eu lieu à Singapour après, rappelons-le, avoir tenu ses assises en 1998 à Hanoï.

Il a revêtu une importance particulière pour s'être doublé d'une réunion au "Forum asiatique de sécurité" (ARF selon son sigle anglais) réunissant, outre les dix membres de l'ASEAN, douze partenaires de dialogue, dont les Etats-Unis, la Russie, le Japon, la Chine, la Corée du Sud et l'Union Européenne. Le secrétaire d'Etat en personne (Madeleine Albright) conduisait la délégation américaine.

Cette 32^{ème} réunion ministérielle a été essentiellement marquée par un "bras de fer" Pékin-Tokyo. Certes cette rivalité n'est pas nouvelle et s'était déjà hautement manifestée lors du sommet de Hanoï (15). Mais cette tension s'est exacerbée depuis les déclarations provocatrices du président taïwanais Lee-Teng-Hui (16).

Les principaux résultats du forum peuvent se résumer ainsi :

- La Chine a affirmé avec force son concept "d'une seule Chine", continue à "grignoter" la Mer de Chine méridionale (dont elle revendique au moins 80 % des eaux) mais confirme, pour la première fois (28.07.99) son adhésion à un "code de conduite" relatif à la quelle territoriale des îles Spratleys. Elle s'impose comme un pôle de stabilité régional en refusant de dévaluer le yuan, tout au moins pour le moment.

- Le Japon a annoncé la création d'une "mission de redressement de l'économie asiatique" qui visitera, en août et septembre, la Corée du sud, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam. Tokyo tient à affirmer son rôle de principal bailleur de fonds de l'Asie du sud-est.

- La Corée du sud et l'Indonésie ont adopté un "profil bas", la première aux prises avec de grandes difficultés pour démanteler ses principaux conglomérats industriels (les Chaebols) et la seconde se battant pour le redressement de son économie et avec ses pro-

blèmes territoriaux (Timor ex-portugais).

- Les Etats-Unis enfin ont eu l'occasion d'affirmer leur suprématie diplomatique, leur acceptation du concept "d'une seule Chine" mais sans renoncer à leur étroite relation militaire avec Taïwan, de demander nettement qu'à l'avenir la Corée du Nord soit invitée à se joindre au Forum pour "aider à la solution de tensions régionales" (17).

Finalement, cette dernière session de l'ASEAN a confirmé une faiblesse structurelle récurrente provenant de la disparité des développements économiques de ses membres et de son besoin pressant de restaurer la confiance de l'occident après la terrible crise qui a ébranlé ses monnaies et alors qu'une grave menace de conflit entre la Chine et Taïwan pèse sur cette région du monde.

G. DEMAISON

- (1) Président de la section d'Ille-et-Vilaine de l'ANAI.
- (2) Voir "Figaro-Magazine" du 12.6.1999.
- (3) Voir "Figaro Economie" du 23.6.1999.
- (4) Voir "Courrier International" du 15 au 21.7.1999.
- (5) Voir "Figaro Magazine" du 24.7.1999.
- (6) ASEAN = Association des nations du sud-est asiatique comprenant Birmanie (Myanmar), Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam.
- (7) Voir "Bulletin des Missions étrangères de Paris" de mai 1999.
- (8) Numéro du 8 au 14.7.1999.
- (9) Fait noté dans le "Bulletin de l'A.N.A.I." du 1^{er} trimestre 1999 (p. 14). Le Roi Savang Vatthana, disparu avec la Reine et le prince héritier

ERRATUM

Dans le précédent numéro du Bulletin de l'ANAI un lapsus calami particulièrement regrettable nous a fait attribuer au prince Ranariddh les hautes fonctions de Président du Sénat.

Il fallait bien évidemment entendre "Président de l'Assemblée nationale" ainsi d'ailleurs que précisé dans le numéro du premier trimestre 1999 (page 17).

La présidence du Sénat, assemblée nouvellement créée, revient en vérité à Chéa-Sim, ancien président de l'Assemblée nationale et auquel le rôle de chef d'Etat échoit lors des fréquentes absences hors du Cambodge au Roi Sihanouk suivi médicalement à Pékin.

Vong Savang à la fin des années 1970 ou début des années 1980 est le dernier roi du Laos.

Les circonstances de leur mort sont demeurées troubles et le Parti communiste est resté sur ce sujet remarquablement discret.

(10) Voir "Le Rénovateur" (journal de langue française paraissant au Laos) du 13.5.1999.

(11) Voir "Bulletin de l'A.N.A.I." (2^{ème} trimestre 1999 p. 12 à la date du 29.4.).

(12) Voir "Bulletin de l'A.N.A.I." (2^{ème} trimestre 1999 p. 12 à la date du 20.4.).

(13) Voir "Courrier international" du 24 au 30.6.1999 et du 15 au 21.7.1999.

(14) Voir "Figaro-Economie" du 16.7.1999.

(15) Voir "Bulletin de l'A.N.A.I." (1^{er} trimestre 1999 p. 15).

(16) Selon lesquelles les relations entre la R.P. de Chine et Taïwan doivent se situer d'état à état, battant ainsi en brèche le principe, intangible selon Pékin, "d'une seule Chine".

(17) Voir "Le Monde" du 28.7.99 : la Corée du Nord "en quasi banqueroute, frappée par la famine, ne doit plus son reste de crédibilité qu'à la menace qu'elle représente" avec ses possibles lancements de missiles à longue portée.

II - ENSEMBLE INDOCHINOIS : CAMBODGE, LAOS, VIETNAM

a) Les pays du Mékong (14)

Né dans le Tibet, le Mékong va se jeter par un delta dans la mer de Chine méridionale, en Cochinchine, après une course de 4 200 kilomètres. Le plus long des fleuves du sud-est asiatique compte six pays riverains : la Chine (province du Yunnan), la Birmanie, le Laos, la Thaïlande, le Cambodge et le Vietnam, pour une population globale de 250 millions d'habitants. Les trois pays qui formaient l'Indochine française se trouvent donc directement concernés par les projets d'aménagement de ce grand fleuve. Le Vietnam en particulier étudie depuis longtemps des plans visant à rendre le Mékong moins turbulent et à une mise en valeur accrue du delta potentiellement considéré comme un énorme grenier à riz.

Mais le programme envisagé pour un développement régional des pays riverains dépasse largement les possibilités d'un seul d'entre eux et il s'agit maintenant d'un projet global "Greater Mekong subregion" (GMS), lancé en 1992 et financé par la "Banque asiatique de développement" (BAD).

Sept secteurs prioritaires ont été retenus : transports, énergie, télécommunications, environnement, ressources humaines, commerce et tourisme. Malheureusement, les investissements privés ne répondent que très partiellement aux espoirs fondés, ainsi que l'a encore démontré une réunion à Paris, début juillet, au "Centre français du commerce extérieur". Les raisons invoquées pour cette déception se forment ainsi :

- constatation d'une baisse des investissements étrangers au Vietnam, de 38 % pour le premier semestre 1999,

- manque de crédibilité de la démocratisation de la vie politique au Cambodge,

- doutes sur les possibilités de développement de la Birmanie (Myanmar) et du Laos.

Cependant, en décembre 1998, une route Phnom-Penh-Saïgon a été lancée avec un financement de la BAD et, à la fin de l'année en cours, une liaison routière devrait démarrer, unissant le Vietnam au Laos et à la Thaïlande. En outre, un véritable réseau d'approvisionnement régional en hydroélectricité se met peu à peu en place en Birmanie, en Thaïlande et au Laos.

Tous ces projets en cours dépassent très largement les possibilités finan-

NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1^{er} janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 1999 est de 120 F.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons. La procédure est simple :

- établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

- envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

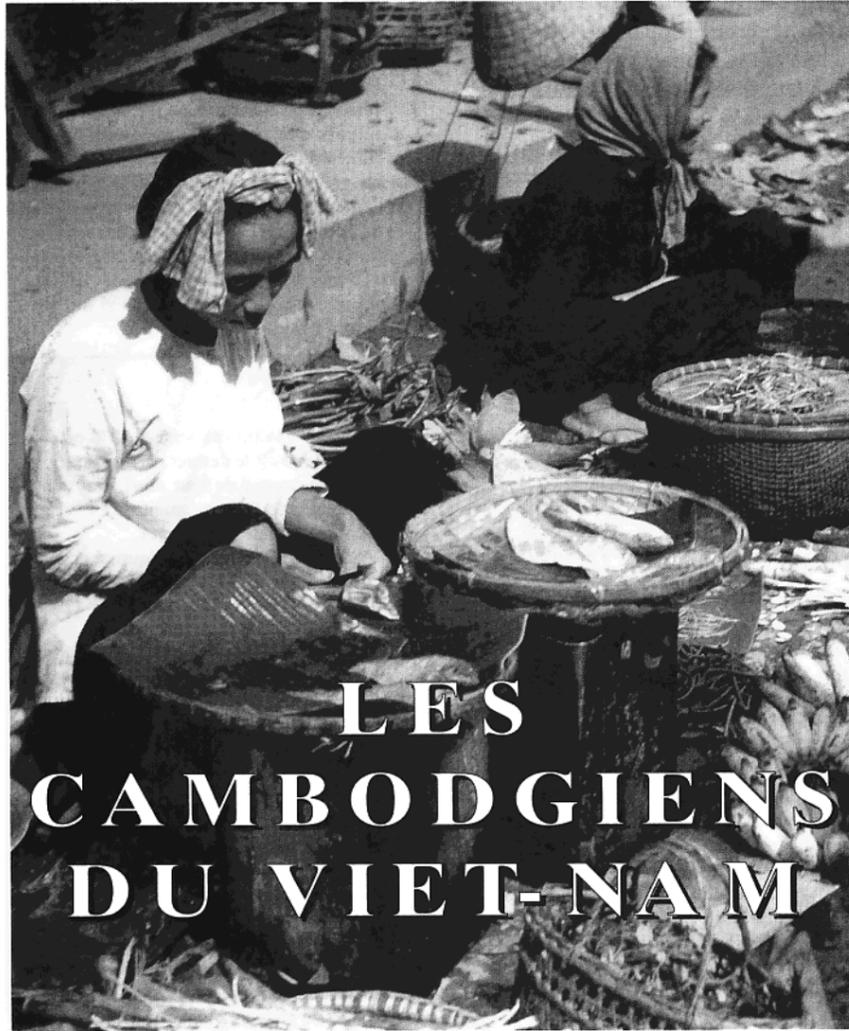
La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1^{er} mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Jean Aubry



LES CAMBODGIENS DU VIET-NAM

Les Cambodgiens du Sud Viêt-Nam sont les descendants des Khmers dont les rois menèrent du X^e au XII^e siècle, une lutte victorieuse contre les Chams et les Annamites, bâtissant dans l'Indochine du Sud un empire dont les ruines d'Angkor demeurent aujourd'hui les témoins grandioses.

Cette splendeur fut éphémère et la décadence s'accrut sous les attaques du jeune peuple siamois au moment où l'art lui-même était stérilisé par l'apparition du bouddhisme cinghalais. Au XVII^e siècle, finalement, les Cambodgiens perdent les terres du Sud, sont refoulés vers l'Ouest par la conquête annamite, et le règne du roi d'Annam Hieu Vo Vuong marque la fin de leur domination en Cochinchine, vers 1758.

Au moment de leur retraite, les Khmers laissèrent derrière eux toute une population qui est à l'origine des minorités ethniques actuelles. Leur répartition laisse penser que la coloni-

sation annamite s'est avancée comme un coin dans le peuplement cambodgien, partant de Saïgon et My-Tho droit vers l'Ouest, isolant sur la gauche de sa pénétration des éléments khmers qui restèrent sur place, formant des îlots considérables au cœur même de l'actuel pays vietnamien, loin des frontières du Cambodge moderne.

Au total 350 000 Cambodgiens vivent maintenant dans l'Ouest du Sud Viêt-Nam. Les plus forts groupements se trouvent par ordre d'importance dans les provinces de Tay-Ninh, Soc-Trang et Rach-Gia (plus de 50 000). Les provinces de Chau-Doc, Bac-Lieu et Can-Tho, en comptent chacune plus de 25 000. Leurs villages, plus dispersés, sont épars autour de Bien-Hoa, Ha-Tien, Thu-Dau-Mot, Long-Xuyen, Tan-An et enfin Vinh-Long.

A noter au passage, et à titre purement documentaire, qu'il existe également dans le royaume khmer une importante colonie vietnamienne de

200 000 âmes. Il apparaît d'ailleurs que le groupement rationnel de ces populations constitue un problème insoluble.

Physiquement, les Cambodgiens sont des hommes petits mais trapus et harmonieusement bâtis, brachycéphales, ils ont le teint plus foncé que les Vietnamiens. Leurs yeux ne sont pas bridés et leurs cheveux sont souvent ondulés. Les femmes ont une certaine élégance mais sont moins fines que les Vietnamiennes. Intellectuellement, ils sont plus frustes que les Vietnamiens mais doués d'une certaine astuce paysanne qui ne manque pas de bons sens. Seulement, ils ne comprennent guère la nécessité de l'effort et sont naturellement assez indolents.

Les Khmers ont un caractère aimable et agréable ; ils s'ouvrent facilement à l'interlocuteur en qui ils ont confiance ; ils se montrent en général doux, hospitaliers et généreux, aimant la vie facile, les fêtes, les danses et la musique ; mais, ils ont parfois de brusques sursauts de colère, vite dissipés.

L'esprit khmer a subi l'influence de l'Inde, surtout par l'intermédiaire du bouddhisme du "petit véhicule" importé de Ceylan. Cette religion, aux contours un peu flous, a séduit les Cambodgiens dont elle flatte le penchant pour la méditation et la rêverie, la tendance à la bienveillance et à la poésie. D'ailleurs, tous les Cambodgiens pratiquent la religion bouddhique qui constitue une des bases de leur vie sociale. Partout où des Khmers sont implantés, se dressent des pagodes et la destruction presque systématique des "Maisons du Bouddha" en zone viêt-minh n'a pas peu contribué à élargir le fossé qui les sépare des communistes.

A titre d'exemple, dans la zone contrôlée de la seule province de Soc-Trang, se trouvent à l'heure actuelle une cinquantaine de pagodes et environ un millier de bonzes. Ces derniers se reconnaissent à leur robe jaune vif, leur crâne et leur visage entièrement rasés. Souvent on les voit se déplacer en file indienne escortés de bonzillons qui quêtent pour leur subsistance. Leur personne est considérée comme sacrée et ils ne doivent en aucun cas être touchés, à plus forte raison par un Européen.

Le clergé des bonzes, quoique privé d'une hiérarchie rationnellement centralisée, possède une autorité spirituelle et morale très forte sur le peuple qui

l'entoure d'une sincère vénération : il est susceptible de ce fait d'exercer directement sur la masse des adeptes une influence politique certaine.

Leur présence apparaît également dans le domaine culturel : l'enseignement traditionnel est, en effet, donné dans des écoles de pagode dirigées par des bonzes, dans la plupart des circonscriptions. L'instruction y est diffusée en langue khmère, d'origine très ancienne et dotée d'une écriture d'origine hindoue dont les caractères propres s'inscrivent de gauche à droite. La langue parlée est la langue cambodgienne soigneusement conservée par la population. Il existe aussi des écoles franco-khmères à maîtres cambodgiens diplômés qui sont chargés d'apprendre aux enfants le français, le khmer et le vietnamien.

En fait, presque tous les Cambodgiens s'expriment aussi en langue vietnamienne du fait qu'ils sont en contact avec les Vietnamiens. Beaucoup savent l'écriture également. Il existe une langue religieuse, le pali, utilisée pour la récitation des prières dans les pagodes, un peu comme le latin dans la religion catholique romaine.

Dans le domaine économique, la situation est assez favorable : les Cambodgiens forment une population plutôt rurale qui vit des fruits de la terre et des eaux. La culture du paddy et de quelques produits maraîchers, conjuguée avec la pêche, leur assure des conditions de vie, sinon luxueuses, du moins très satisfaisantes, compte tenu du milieu ambiant.

Sur le plan politique, après la chute de l'empire khmer, les minorités cambodgiennes de Cochinchine ont vécu en plus ou moins bonne harmonie avec la cour de Hué, sans néanmoins que les sujets de mécontentement ou de friction aient réussi à provoquer des rébellions généralisées.

Sous la domination française, elle n'ont provoqué aucun incident digne de retenir l'attention. En somme, de 1875 à 1945, on peut dire que l'hostilité latente des Khmers pour les Vietnamiens, qui se manifeste rarement entre individus, ne s'est guère traduite que par un certain raidissement des relations entre les deux races.

Bien au contraire, cet antagonisme a pris une allure tragique en zone viêt-minh où le Vietnamien, devenu tout puissant, n'a pas manqué de la faire sentir aux populations minoritaires. En particulier, la situation des agriculteurs cambodgiens dans les régions tenues par le Viêt-Minh est devenue si intenable qu'ils se sont révoltés par

endroit, provoquant de la part des Viêt-Minh de véritables massacres collectifs, spécialement dans la région de Rach-Gia.

D'ailleurs, il faut également reconnaître que les efforts des dirigeants du Nam Bo et leur propagande pour attirer à eux la masse des Cambodgiens, sous couvert de résistance à la domination colonialiste, ont remporté peu de succès, en raison de l'attachement du Cambodgien à ses traditions et de son mépris mal dissimulé pour les Vietnamiens.

En contrepartie, on note chez les Cambodgiens une tendance poussée à servir dans les rangs de l'armée française. Groupés en unités homogènes, et encadrés par des sous-officiers de leur race, ils ont fait preuve de très réelles qualités de soldat et de combattant ; se révélant durs à la fatigue et courageux au combat contre le Viêt-Minh, on reconnaît en eux les descendants des anciens Khmers bâtisseurs et conquérants glorieux. Cependant, ils font preuve d'une réserve très nette vis-à-vis de la jeune armée nationale du Viêt-Nam, n'ayant aucun goût à s'engager sous les ordres d'officiers vietnamiens.

Aucun changement n'est survenu sur le plan administratif, depuis les

accords de 1946 : en zone sous contrôle vietnamien, les conseils de notables cambodgiens ou mixtes n'ont pas été modifiés. Vis-à-vis des autorités provinciales vietnamiennes, l'attitude des populations khmères reste dans l'ensemble très correcte et à vrai dire, les relations sont souvent limitées à des contacts personnels entre les notables et des délégués.

Pratiquement, à l'heure actuelle, on peut estimer que les Cambodgiens, pour la plupart propriétaires terriens, commerçants et cultivateurs, ne formulent pas de revendications d'ordre politique, en dépit des agissements d'une certaine élite de Phnom-Penh qui manifeste, sans peut-être trop y croire, le désir de voir rattacher au royaume khmer la partie Ouest de la Cochinchine. Cette position est très discutable en elle-même, car il est légitime de penser qu'au XX^e siècle, c'est notre intervention qui a sauvé la Cambodge d'une absorption totale par ses voisins. De même, c'est grâce à nous qu'il a pu récupérer en 1907 les territoires de Battambang, Siem-Reap, Sisophon et les reprendre en 1947, après les avoir perdus en 1940.

A.M. Savani,
Visage et images
du Sud Viet-Nam, 1955



Monument à Phnom-Penh commémorant le traité franco-siamois de 1907 qui redonnait trois provinces au Cambodge. Photo prise par M. Jacques Voisin en 1995.

Souvenir d'Ut

Nous étions en 1951, à Cantho (Cochinchine), chef-lieu de province au bord du Mékong. Restée calme jusqu'à cette date, l'organisation politique viêt-minh s'infiltra dans la cité. Attentats, grenades, assassinats devinrent plus fréquents. Le Chef de Bataillon Fontes, commandant le secteur, instaura alors le couvre-feu avec une tactique qui s'avéra efficace en peu de temps. Dès le moindre évé-



Sampan sur le rach Cantho.

nement, la sirène du Bureau de Garnison sonnait l'alerte. Les entrées routières et fluviales de la cité étaient bouclées et contrôlées par les supplétifs installés dans les tours de surveillance. La ville était parcourue par des patrouilles d'infanterie sur dodge en appui des auto-mitrailleuses. Pleins phares avec projecteurs, elles sillonnaient les artères et les points sensibles. Tout individu civil ou militaire devait s'arrêter après les sommations d'usage, décliner son état-civil et justifier sa présence.

Les alentours de la ville étaient déclarés zone interdite. Des embuscades étaient tendues sur les passages indiqués par l'officier de renseignement du secteur. L'implantation, le lieu, l'heure variaient. C'est ainsi qu'une nuit je me trouvais en position d'observation avec un groupe renforcé de Cambodgiens de mon unité. La nuit bleutée et claire comme on les admirait en Indochine facilitait une surveillance parfaite. Les bruits d'insectes de toute nature étaient rythmés par les cris stridents et monotones des crapauds-buffles. La lune rayonnait de ses filets d'argent.

La valeur des renseignements indiquait que des liaisons fréquentes avec ravitaillement en armes et munitions

avaient lieu entre rebelles et éléments subversifs de la ville.

Tapis dans l'ombre nous observions les rives du rach Cantho à un passage obligé étroit bordé de cocotiers et d'aréquiers. Soudain, un silence absolu ; les bruits de la nature s'arrêtèrent. Ces signes avant-coureurs laissaient présager une présence humaine. On vit alors un sampan qui débouchait d'un arroyo et se glissait sans bruit dans notre direction. A nos sommations il nous fut répondu par un tir nourri. La riposte ne se fit pas attendre. Aux bruits de l'accrochage succéda un calme relatif qui nous parut très long. Le sampan dérivait vers nous. Les nombreux cris des insectes reprurent, ponctués par ceux des crapauds-buffles. Lorsque le frêle esquif fut près de nous, on entendit des pleurs étouffés d'un enfant qui provenaient de l'embarcation. Une magnifique petite fille, 4 ans environ, recroquevillée, craintive et effrayée nous regardait. Elle avait survécu au massacre. Que faisait-elle là, d'où venait-elle, où allait-elle ? Les nombreuses questions posées par mes Cambodgiens dans leur dialecte restèrent sans réponse. Nos regards se croisèrent et je sentis que je devenais son salut. Je la pris dans mes bras ; elle n'opposa aucune résistance.

Nous rentrâmes au cantonnement. Je la confiais à ma vieille Cambodgienne qui était chargée des familles de mes hommes. Je la voyais tous les jours. Je me rendis compte bientôt qu'elle était annamite et que, fille de rebelle, les autres enfants la repoussaient. Sa vie devenait impossible dans ce milieu. Elle s'enhardissait avec moi et cherchait ma protection. Coiffée d'un petit

calot et habillée à la mode du pays, je la confiais à ma boyesse annamite. Elle me suivait partout, très intelligente. Je commençais à lui apprendre quelques mots de français, elle fit d'énormes progrès.

Néanmoins tout finit par se savoir et je reçus des observations du commandant. Je savais que je devais, un jour ou l'autre, me séparer d'Ut, nom donné par mes Cambodgiens, Ut signifiant la dernière des enfants dans une famille. Marié et père de trois enfants, je ne pouvais la ramener en France ; d'ailleurs cela m'aurait été interdit. Le rapatriement approchait et je pris la solution de m'en séparer.

Lors de la remise de la Légion d'Honneur à la mère supérieure des Sœurs de Saint Vincent de Paul de l'hôpital de Cantho en 1951 par le Général de Lattre je fis la connaissance d'une sœur de cette congrégation dévouée et admirable. Je lui fis part de mon intention. "Donnez-la moi, me dit elle, je m'en occupe". Elle l'envoya dans un couvent de Soc-trang. La séparation fut plus dure pour moi que pour elle. L'amabilité de la sœur et sa compétence facilitèrent son départ. Qu'est-elle devenue ? J'y pense souvent.

E. Castera

Aux cérémonies de clôture du deuxième centenaire de Notre-Dame de La Vang, la foule était encore plus nombreuse que l'année précédente



Selon les observateurs du pays, les cérémonies de clôture du deuxième centenaire de Notre-Dame de La Vang ont attiré encore plus de monde que celles qui ont marqué son inauguration l'année dernière. La presse et les officiels avaient prévu la présence de 200 000 pèlerins au sanctuaire. Ces prévisions ont été largement dépassées. Des centaines de milliers de pèlerins se pressaient déjà aux cérémonies des 13 et 14 août, respectivement présidées par Mgr Nguyễn Van Sang de Thai Binh et Mgr Nguyễn Van Hoa de Nha Trang. On a estimé aux alentours de 300 000 le nombre des fidèles qui ont participé à la messe et aux cérémonies du dernier jour, le 15 août 1999. Une bonne partie des membres valides de la hiérarchie et du clergé vietnamien était là : un cardinal, 16 évêques, deux administrateurs apostoliques, un Père Abbé et environ 260 prêtres des 25 diocèses du Vietnam.

Les pèlerins qui avaient trié les leçons de l'expérience de l'an dernier, en particulier des obstacles rencontrés, étaient venus cette fois-ci de toutes les régions du Vietnam avec plus de facilité que l'année précédente, utilisant pour cela toutes sortes de moyens de locomotion. Dans la foule on reconnaissait à leurs habits traditionnels les nombreux pèlerins appartenant aux ethnies minoritaires. Les jeunes filles, elles, avaient presque toutes revêtu la tunique blanche vietnamienne bien connue. Des non-chrétiens se sont mêlés à la prière générale. On a même reconnu à leur tenue les 14 membres d'une délégation officielle du bouddhisme Hoa Hao, venue en minibus depuis Long Xuyên, près de la frontière cambodgienne jusqu'au sanctuaire de La Vang pour prier pour la paix et

l'union de toutes les religions. Des observateurs étrangers ont aussi noté que dans cette foule aux vêtements bigarrés au-dessus de laquelle flottaient de nombreux oriflammes religieux, les drapeaux du Parti et les effigies de Hồ Chí Minh brillaient par leur absence.

Toute cette foule était déjà sur place à 5 heures 30 du matin, le 15 août, heure à laquelle l'évêque de Dalat, Mgr Nguyễn Van Nhon, a lu le message envoyé à l'Eglise du Vietnam par le pape pour la circonstance, dans lequel il invitait les pèlerins "à mettre leur confiance dans notre Mère commune... pour que, au milieu des tempêtes du péché et des événements parfois douloureux de l'histoire, ils demeurent fermement attachés au Christ et puissent témoigner de son amour". Selon des agences romaines, ne pouvant pas se rendre au Vietnam, le pape avait confié au cardinal philippin, José Sanchez, le soin de le représenter. Aucune dépêche n'a signalé la présence de ce prélat lors des cérémonies. Dans une interview à

l'agence Fides à la fin du mois de juillet, l'archevêque de Huê, Mgr Etienne Nguyễn Huu Thê, avait signalé que le gouvernement vietnamien était en désaccord avec cette venue.

La grand-messe de l'Assomption qui a suivi cette proclamation était présidée par le cardinal Pham Dinh Tung. Dans son homélie, l'archevêque de Hanoï a déploré le mépris des valeurs morales qui se répand aujourd'hui au sein de la société vietnamienne. La cause principale selon lui en est l'absence d'esprit de prière. Il a souligné que le rassemblement au sanctuaire de La Vang était une bonne occasion pour les pèlerins de retrouver cet esprit et de contribuer ainsi à restaurer l'esprit national. Après la messe, un même rythme a entraîné plus de 200 religieuses du diocèse dans un vaste mouvement de danse que le programme officiel avait intitulé : "Fleurs offertes à la Vierge". Ensuite, une très solennelle et très imposante procession s'est mise en marche, dans laquelle chacun des 25 diocèses du Vietnam était concrètement représenté. Enfin, en prononçant la clôture des cérémonies du deuxième centenaire du sanctuaire de Notre Dame de La Vang, l'archevêque de Huê a exhorté les fidèles à se tourner vers le troisième millénaire tout proche.

(Extrait de la revue "Eglises d'Asie" du 1^{er} septembre 1999)

La médaille
d'honneur
de l'ANAI



Verso vierge
afin d'y graver
nom et date

Médaille double face de 80 mm, qui permet la gravure du nom et des qualités du bénéficiaire.

Prix : 250 F. (Chèque à l'ordre de l'ANAI des Deux Sèvres, 10, rue Louis Pergaud, 79000 Niort, Tél. 05.49.24.12.41)

La Section des Deux-Sèvres se propose de faire graver les médailles (nom, prénom, lieu du séjour en Indochine, date) pour la somme de 30 F (280 F médaille gravée port compris)



Page du Comité National d'Entraide ? Page de l'ANAI-Parrainage ? Le bon titre pourrait être : Page de la fraternité franco-indochinoise, cette forme active et moderne du souvenir indochinois. Des suggestions sont demandées au lecteur pour baptiser une rubrique qui couvre à la fois nos actions en Métropole et nos œuvres en Indochine.

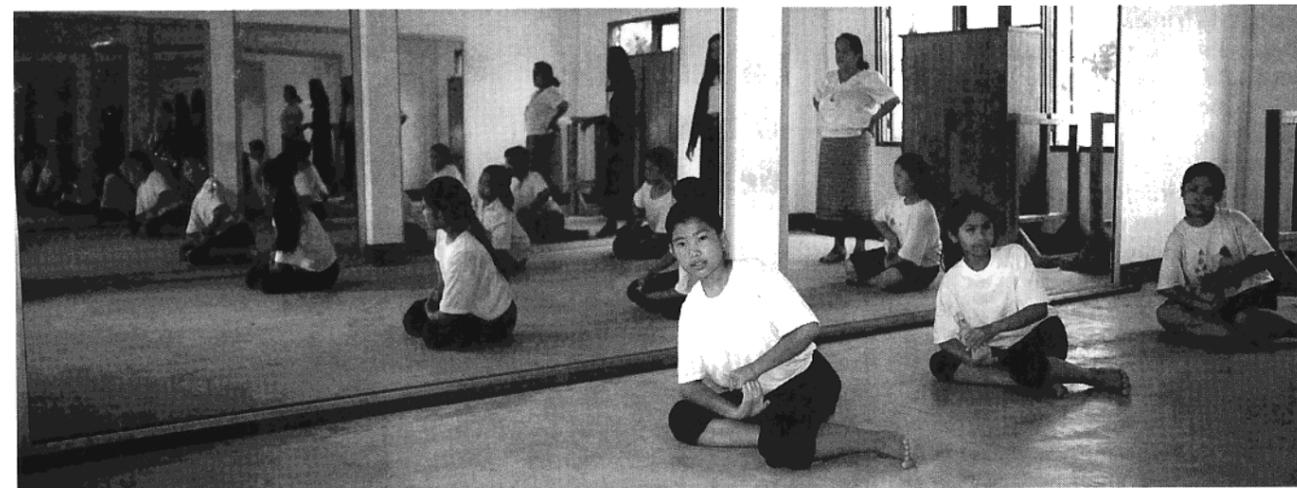
Fondé par l'Etat en 1975 à la demande de l'ANAI, le Comité National d'Entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien était un organisme indépendant bénéficiant de la personnalité morale, agréé à recevoir des fonds publics. Il a été dissous le 31 décembre 1992. L'ANAI a repris ses missions sans ses revenus ; une grande part de notre activité est consacrée aux réfugiés encore aujourd'hui.

Fondée par l'ANAI en 1991, ANAI-Parrainage est une filiale de celle-ci. Elle a un Bureau exécutif mais pas la personnalité morale ; c'est le Président de l'ANAI qui est responsable. Ses ressources proviennent de dons, affectés par le donateur à des parrainages individuels ou laissés à la décision du Bureau pour emploi à l'infrastructure ou à la vie collective. Sa comptabilité établit l'origine des fonds et leur transfert à des banques sur place. La bonne réception des dons par les filleuls est annoncée aux parrains. L'utilisation des autres fonds à la construction et à l'entretien des établissements fait l'objet de comptes rendus réguliers dans le Bulletin de l'ANAI.

En tout cas il est intolérable d'entendre quelques irresponsables susurrer que les dons à ANAI-Parrainage ont servi à redresser le bilan du siège. Les comptes de l'une et de l'autre sont indépendants ; deux experts comptables en témoignent : celui qui rédige la comptabilité d'ANAI-Parrainage et celui qui la transcrit en parallèle avec celle du siège dans le tableau publié chaque année.

D'autres initiatives ont été prises, d'autres entreprises ont été lancées, par des sections de l'ANAI : accueil de médecins vietnamiens en stage en France, transport et traitement médical en France d'enfants gravement malades, constitution de bibliothèques, soutien de cercles francophones, prise en charge directe d'écoles. Elles sont indépendantes d'ANAI-Parrainage qui ne peut pas tout faire, sont gérées par les Bureaux de section, mais relèvent aussi de la responsabilité de l'ANAI.

Crédit photographique :
- Thérèse Lucas-Potier : enfants cambodgiens.
- Maurice Orrière : jeunes filles laotiennes.



Solidarité en chaîne

Une chaîne de solidarité vient de se créer entre la section des Yvelines et celle du Rhône afin de soigner une fillette vietnamienne de dix ans, la petite Thi Hoa, atteinte d'un retard de croissance. Cette enfant, originaire de Lan Co, village entre Hué et Danang, présente aujourd'hui un squelette de six ans.

C'est le docteur Nguyễn, administrateur de l'ANAI, qui, à l'occasion d'un voyage au Vietnam en 1998 et de consultations qu'il y donne gracieusement aux populations démunies, a découvert cette fillette issue d'une famille très pauvre de huit enfants dont le père est pêcheur. Selon son diagnostic Thi Hoa serait victime des conséquences génétiques de "l'agent orange", ce défoliant puissant largement utilisé par les Américains pendant la guerre.

Les soins que nécessite l'état de santé de Thi Hoa ne sont pas pratiqués au Vietnam, pas plus que n'a pu être établi, faute de moyens, un diagnostic absolument fiable... alors qu'en France, dans certains hôpitaux spécialisés, de telles affections sont traitées de façon courante avec toutes les chances de réussite.

Si la section des Yvelines a assumé les frais de transport aller-retour Danang-Lyon-Danang ainsi que certaines démarches administratives, celle du Rhône a pris à son compte le traitement de l'enfant à l'hôpital de Lyon et son hébergement en "hospitalisation ambulatoire".

Lettre du chef de village de Ban Hong Kê (Laos) le 28 mai 1999.

Au nom des villageois de Ban Hong Kê, association des parents des élèves de Ban Hong Kê et en mon nom personnel. Permettons-nous de vous exprimer mes remerciements et gratitude que l'ANAI a contribué la somme de 23 200 bath (1 bath = 195 kips) pour réparer l'école primaire Ban Hong Kê.

Je suis convaincu que la relation d'amitié et coopération entre Ban Hong Kê et l'ANAI, entre la France et le Laos se développeront sans cesse. Enfin, je souhaite l'ANAI et tous les membres en bonne santé et prospérité.

Lettre des élèves du CM2 de l'Ecole Saint-Honoré de Machecouil (Loire Atlantique) à Mme Lucas-Potier le 28 juin 1999.

Un grand merci à vous pour nous avoir parlé du Vietnam et pour avoir répondu à nos questions.

A cette occasion, nous nous sommes instruits sur un pays dont nous avons déjà entendu parler et que nous connaissons mal.

Encore merci pour nous avoir montré les photos et quelques objets.

Grâce à vous, nous connaissons ce pays ; si un jour nous y allons nous ne serons pas perdus.

Lettre de l'élève Ngo Phi Toan, du Centre d'apprentissage La San Duc Minh à Saigon (Vietnam) à la section des Pyrénées Orientales le 29 décembre 1998.

Je m'appelle Ngo Phi Toan, né le 27 octobre 1969 à Quang Binh, province du Centre Vietnam. J'ai eu la chance durant ces derniers mois, d'apprendre à réparer les motocyclettes au Centre d'Apprentissage Duc Minh, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Après une période d'études et de formation, j'ai passé avec succès mon Certificat d'Aptitude Professionnelle.

Le 22 novembre, à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de Duc Minh (1923-1998), j'ai reçu en récompense une trousse d'outils, don de votre association ANAI. J'ai été particulièrement touché en recevant ce cadeau alors que mes autres camarades de classe, lauréats comme moi, recevaient des encouragements sous forme de sommes d'argent.

Je vous remercie très sincèrement de m'avoir aidé à démarrer dans le métier. Je promets de bien travailler et de vivre dignement en bon citoyen conformément aux souhaits de mes bienfaiteurs.

Lettre de Sœur Cécile Le Thi Be, de Battambang (Cambodge) le 4 juin 1999.

Yunn Sari est décédé par la typhoïde et le paludisme. J'ai donné l'argent pour le faire soigner mais c'était trop tard.

Kon Hay est allée chercher du bois et a sauté sur la mine ; elle est décédée trois jours après. Sa grand-mère n'a pas pu supporter le choc (elle était amputée par la mine aussi) ; elle est morte deux jours après l'incinération de sa petite fille.

La construction de l'école de Song Ha à quatre classes coûte 14 500 \$. La clinique de Ompou coûte 6 000 \$. Je paie en trois fois, la première fois est faite.

J'ai fait construire école, clinique, et procédé à la réparation de route, cela réclame beaucoup de moyens.

Les demandes d'entrer dans notre centre "espérance pour les jeunes" nous parviennent toutes les semaines. Mais le nombre fixé "30" est dépassé, malheureusement nous ne pouvons en accepter plus.

Nos 5 apprentis ont fini leur formation et ont trouvé du travail : 2 réparateurs de moteurs, 1 réparateur de multiples machines, 2 nouvelles couturières.

Merci Seigneur et merci pour tous nos bienfaiteurs.

L'ART DE BOIRE DU THÉ

Le Vietnamien aime boire du thé ; il boit du thé à n'importe quel moment dans la journée, dès l'aube, aux différents repas, lorsqu'il y a des invités. Le thé est servi chaud, tiède ou glacé s'il fait chaud comme dans le Sud-Vietnam. Le thé se vend le long de la route nationale n° 1 (ancienne route mandarine conduisant les lettrés aux concours triennaux provinciaux et à la cité impériale de Huê), des artères principales menant aux centres urbains, ou même dans des endroits isolés sur les hauts plateaux du Nord comme du Sud-Vietnam.

Souvent dans la campagne vietnamienne le paysan vous invite à boire du thé gracieusement. Et cependant ce thé était devenu un régal de luxe dans des salons de thé britanniques dans la première moitié du XVIII^e siècle et avait même déclenché une véritable manifestation à Boston, aux Etats-Unis, contre la taxe exorbitante à l'importation, épisode mémorable connu sous le nom de "Boston Tea Party" du 16 décembre 1773 : une cargaison de 342 caisses de thé a été jetée à la mer. Depuis lors, le thé s'est répandu dans le monde entier et devient une véritable industrie de culture, de cueillette et de transformation.

Un climat chaud et humide, un sol meuble, riche en humus, en azote, en acide phosphorique et en potasse, une altitude au-dessus de 1 000 mètres sont favorables à la culture du thé. La cueillette se fait au cours de l'année et consiste à enlever le bourgeon terminal et les 3 ou 4 feuilles à l'extrémité de chaque pousse, ce qui permet d'en générer d'autres pour les cueillettes suivantes. Le thé cueilli sera trié (enlèvement des feuilles coriaces ou des matières étrangères), flétri à l'air naturel, au souffle du vent, à la lumière tamisée ou à l'ombre du soleil sur des claies de bambous pour rendre la

feuille souple (ex. : 100 kg de feuilles fraîches donnent 64 kg de feuilles flétries), roulé à la main ou à la machine pour expulser le suc cellulaire et diminuer la teneur en tannin, criblé pour séparer les feuilles d'âge différent et désagréger les feuilles visqueuses, fermenté pour donner l'arôme recherché et enfin desséché pour enlever toute trace d'humidité et accentuer l'arôme (1). Ainsi le thé est-il standardisé, internationalisé dans la culture, la cueillette, la transformation à la bois-

son. En France, il existe des règles strictes dictées par l'A.F.N.O.R. (Association Française de Normalisation) : "Thé, préparation d'une infusion en vue d'examen organoleptiques" NF - V 03-355, Septembre 1972 (J.O. du 10-09-72) pour apprécier la qualité, le



goût et l'odeur de chaque catégorie de thé importé de l'Asie (Chine, Inde, Sri-Lanka, Japon, Indonésie), de la Russie (Caucase), de l'Afrique (Kénya) et du Moyen-Orient (Turquie) pour ne citer que les principaux pays producteurs de thé.

Si le thé est exploité industriellement, la culture du thé au Vietnam est encore artisanale, bien qu'elle soit développée à grande échelle comme les plantations de thé à Biao (Bao Lôc), à Djiring (Di Linh) dans la province de Lâm Đông, sur les collines de Phu Tho, Thai Nguyên, Yên Bái, Sơn Tây, Ninh Binh et Thanh Hoa. Le par-

fum et le goût du thé dépendent donc du climat, du sol, de l'âge du théier, de l'engrais naturel, de la saison de cueillette.

Une infusion de thé de qualité dépend non seulement du thé sélectionné suivant trois critères : le parfum, le goût et la couleur, mais encore de l'eau utilisée. Dans la campagne vietnamienne, il n'existait pas d'eau potable, l'eau servie pour la boisson et la préparation des plants vietnamiens provient des puits communaux ou privés, de l'eau du ruisseau, de l'eau jaillie d'une source naturelle ou tout simplement de l'eau de pluie recueillie dans des jarres ou dans des citernes d'eau. L'eau d'un puits (celle d'un puits profond) d'une pagode est comme l'eau bénite, les fidèles y viennent une fois par semaine demander au moine d'emporter de l'eau sur leurs balançoires. De la rosée glanée de bon matin sur les feuilles de lotus est encore la meilleure, mais quelle patience ! Il est donc déconseillé de servir du thé avec de l'eau potable qui transforme le goût, l'odeur et la couleur du thé et qui laisse sur la surface de la tasse du thé une mince couche de calcaire. L'eau de source en amont est appréciée, mais encore faut-il savoir

la choisir : une eau pure, inodore, sans saveur, bref une eau minérale ayant les caractéristiques de l'eau de Volvic par exemple. De la neige fondue provenant des hautes altitudes est la meilleure.

Le thé se boit seul (dôc âm : théière pour une personne), à deux (song âm : théière pour deux personnes), au maximum à quatre (da âm : théière pour plusieurs personnes). Le thé se boit chaud, à petite gorgée, donnant un arrière goût suave, délicieux, rafraîchissant et réconfortant. Nos grands pères nous comparent à des buffles qui boivent (nguu âm) si nous buvons gou-

lument pour assoupir notre soif.

Le service de thé comprend une théière et des tasses en terre cuite : une tasse généralissime (chén tông) plus grande que les autres tasses, trois tasses soldats (chén quân), de taille petite, la moitié de celles du café. Le thé est d'abord versé dans la tasse "tông" servant de transvasement avant d'être déversé dans les tasses "quân". Avant toute autre chose, il faut verser de l'eau bouillie dans la théière et dans les tasses pour les rendre chaudes. Ensuite on déverse cette eau bouillie ailleurs. Le maître de la maison lui-même doit préparer le thé, il a auprès de lui deux bouilloires en laiton chauffées l'une après l'autre au feu du charbon. Une dose suffisante de thé est mise dans la théière. L'eau doit bouillir, sinon le thé laisse quelques feuilles flottant à la surface de l'eau. Dès qu'une bouilloire est prête, il verse de l'eau bouillie dans la théière, laquelle doit être remplie et bien couverte pour que le parfum soit mieux condensé. Dans l'ancien temps, nos grands-parents avaient l'habitude de verser rapidement de l'eau bouillie dans la théière et de la faire immédiatement servir aux mendiants, car les mendiants savaient également apprécier le thé (2), puis ils se servaient seulement de la deuxième eau bouillie sachant que les feuilles de thé étaient alors bien humidifiées. Cinq minutes plus tard, lorsque le degré d'imprégnation est à point, le maître verse du thé dans la tasse "tông", attend quelques secondes afin que quelques feuilles de thé échappées du bec de la théière se reposent au fond de la tasse, puis verse le thé dans les trois tasses "quân". C'était comme le généralissime qui dirigeait ses trois divisions pour maintenir un front au champ de Mars. Le thé servi, sans résidu et d'une couleur rougeâtre ou brune, dégage une odeur agréable selon l'arôme et une image à la fois rêveuse et reposante, celle de quelques volutes de la vapeur tourbillonnant à la surface de la tasse chaude.

Dans chaque maison vietnamienne, surtout dans le Nord du Vietnam, il n'est pas rare de voir quelques théiers plantés en alternance avec les aré-



quiers (3). Pour préparer une infusion, il suffit d'aller dans son jardin cueillir quelques feuilles vertes d'un théier, les laver, les mettre dans une théière, verser dessus de l'eau bouillie. Le thé vert donne une couleur verte rafraîchissante, une odeur parfumée et un goût âcre à la première gorgée et peu astringent et aromatique aux gorgées suivantes. Dans les grandes fêtes communales ou familiales, pendant les travaux agricoles, le thé vert est préparé d'avance dans de grandes jarres. Avec une louche de noix de coco séchée, l'on se sert du thé dans un bol à volonté. Le thé vert est plus envoûtant que le café, dès que l'on boit le premier bol, on a envie d'en prendre un deuxième, un troisième...

Les boutons de théiers sont également appréciés des Vietnamiens. Ce sont des fleurs de théiers non écloses cueillies et séchées pour boire en hiver. Les boutons de théiers préparés avec quelques tranches de gingembre donnent une infusion suave et tonifiante, surtout lorsqu'il fait très froid. Une autre variété du thé, le "nuoc vôi" (*Eugenia operculata*) de la famille des myrtacées, est considérée comme la boisson des pauvres puisqu'elle ne coûte pas cher. Ce théier pousse facilement au coin d'une basse-cour, à côté d'un étang, le long d'une haie. Contrairement aux autres théiers, le "vôi" se prépare à la fois avec ses feuilles et ses branches, son infusion très rafraîchissante donne un goût âcre et mielleux. Quant au "vôi" parfumé, il ne s'adapte qu'à l'arôme du lotus. Enfin le "trà man", le thé noir de Chine, mais conditionné au Vietnam selon la méthode traditionnelle, donne de petites feuilles bien séchées, d'un noir d'ébène, d'un goût naturel ou souvent parfumé soit au jasmin, soit au lotus.

Le thé en soi-même dégage déjà un certain parfum. S'il est parfumé au jasmin et surtout au lotus, il donne encore un parfum plus attrayant. Dans la campagne vietnamienne, il n'est pas rare de voir un étang de lotus au fond de la basse-cour dans une habitation. Avant que le soleil se couche et que les pétales de lotus se ferment, le maître de la maison met une pincée du bon thé sur la fleur qui se referme lentement. Le thé est

ainsi embaumé toute la nuit. Le lendemain, au lever du soleil et à l'éclosion nouvelle de la fleur du lotus, le maître de la maison va recueillir le thé et préparer sa boisson matinale. La première tasse servie est celle de l'empereur selon les trois principes de subordination confucéens (l'Empereur, le Maître et le Père (Quân, su, phu)), la seconde est celle réservée à ses parents, à son maître lettré, à celui que l'on respecte, vient enfin la troisième, celle du thé populaire. Et lorsqu'il se sert lui-même du thé, la première et la deuxième tasses sont considérées comme ses confidentes, le reste comme une boisson normale. Le thé parfumé au lotus se boit dans la quiétude et dans la méditation pour retrouver la paix dans l'âme et la lucidité dans la résolution de tout problème complexe.

M. Bach The Ha

(Extrait du Journal "Le Médecin du Vietnam").

(1) Dorothee Gratsac : Manuel de l'acheteur du thé. Paris, SOPAD, 1983.

(2) Dans ses nouvelles, Vang bong môt thoi (Le bon vieux temps). Saïgon, Hoa Tiên, 1974, l'écrivain Nguyễn Tuân relatait l'histoire d'un mendiant qui regardait attentivement un riche villageois boire du thé en compagnie de quelques amis intimes. "Intrigué, celui-ci lui demanda ce qu'il voulait exactement. Le mendiant sollicita une tasse de thé. Après l'avoir bue, l'homme remercia le villageois de daigner lui servir une tasse de thé, mais regretta vivement que le thé, bien qu'il fût de qualité, ait laissé quelque amer goût d'écorces du paddy. Le villageois croyait que le mendiant était complètement fou, mais le soir arrivé, il aperçut sur la table du thé déversé au moins une dizaine d'écorces du paddy."

(3) Sorte de palmier donnant des noix d'arec, lesquelles ajoutées au bétel avec de la chaux en mastiquant (la chicou à bétel) consolident les dents. Ces trois ingrédients, lors des fiançailles, symbolisent le mariage.

Livres en vente au siège

- de Philippe Hédouy
- HISTOIRE DE L'INDOCHINE, La perle de l'Empire - Prix 165 F (*)
- HISTOIRE DE L'INDOCHINE (1624-1954), Préface du ministre Letourneau - Prix 500 F (*)
- LA GUERRE D'INDOCHINE (1945-1954), Préface du général Salan - Prix 500 F (*)
- LA GUERRE D'INDOCHINE EN PHOTOS - Prix 230 F (*)
- CHANT FUNEBRE POUR PHNOM PENH ET SAIGON - Prix 120 F (*)
- de Michel Bodin
- LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954 - Prix 190 F (*)
- SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954 - Prix 190 F (*)
- LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954 - Prix 190 F (*)
- du Général Pierre Guillet
- POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951 - Prix 160 F (*)
- du Colonel Olivier de Maison-Rouge
- LA GUERRE D'INDOCHINE - Prix 160 F (*)
- du Colonel Yves Malet
- DEUX GUERRES : INDOCHINE- VIETNAM, Français-Américains - Prix 135 F (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954 - Prix 180 F (*)
- de René Bail
- INDOCHINE 1953-1954 - Les combats de l'impossible - Prix 180 F (*)
- de Georges Gautier
- LA FIN DE L'INDOCHINE FRANÇAISE (1945) - Prix 120 F (*)
- de René Charbonneau et José Maigre
- LES PARIAS DE LA VICTOIRE - Prix 120 F (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- LE COMMANDO DES TIGRES - Prix 180 F (*)
- du Général Henri de Brancion
- LE COMMANDO BERGEROL - Prix 150 F (*)
- DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE - Prix 160 F (*)
- RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES - Prix 160 F (*)
- d'Erwan Bergot
- LES MARCHES VERS LA GLOIRE - Prix 190 F (*)
- LA BATAILLE DE DONG KHÊ - Prix 150 F (*)
- de Max Gaudron
- LEGIONNAIRE AU NORD TONKIN - Prix 110 F (*)
- de Louis Sarrat
- JOURNAL D'UN MARSOUIN AU TONKIN 1883-1886 - Prix 130 F (*)
- de Pierre Darcourt
- LA DEFAITE INDOCHINOISE - Prix 195 F (*)
- de Antoine Jay
- NOTRE INDOCHINE - Prix 140 F (*)
- du Médecin-Colonel Jean Bendéritter
- SOUS LE KEPI ROUGE A L'ANCRE D'OR - Prix 180 F (*)
- du Colonel Roger Trinquier
- LES MAQUIS D'INDOCHINE - 1952-1954 - Prix 200 F (*)
- de Henri Lemire
- EPERVIER : LE 8^e CHOC A DBL - Prix 130 F (*)
- HISTOIRE DE LA LEGION 1939-1979 - Prix 185 F (*)
- du Général Guy Simon
- LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- du Général Luc Lacroze
- DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE - Prix 100 F (*)
(au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960) - Prix 230 F (*)
- de Héli de Saint-Marc
- LES CHAMPS DE BRAISE - Prix 145 F (*)
- LES SENTINELLES DU SOIR - Prix 135 F (*)
- de P.A. Léger
- AUX CARREFOURS DE LA GUERRE - Prix 190 F (*)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Etrangères
- DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam - Prix 110 F (*)
- de Louis et Madeleine Raillon
- JEAN CASSAIGNE, LA LEPRE ET DIEU - Prix 165 F (*)
- de Norbert Héry
- TU-BINH - 1446 jours au camp n° 1 - Prix 165 F (*)
- de Amédée Thévenet
- GOULAGS INDOCHINOIS - Prix 140 F (*)
- de René Mary
- LES BAGNARDS D'HO CHI MINH - Prix 120 F (*)
- NOS EVADES D'INDOCHINE - Prix 140 F (*)
- du Général Ly Ba Hy
- MES 4584 JOURS DE REEDUCATION AU VIETNAM - Prix 140 F (*)
- du Président Truong Vinh Lê
- VIETNAM OU EST LA VERITE ? - Prix 115 F (*)
- du Médecin-Général Fernand Merle
- TOUBIBS ET BONS PERES EN INDOCHINE - Prix 135 F (*)
- SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE - Prix 160 F (*)
- de Pierre Guidicelli
- MEDECIN DE BATAILLON EN INDOCHINE (1947-1951) - Prix 125 F (*)
- de Guy Lebrun
- LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS - Prix 150 F (*)
- de Henry-Jean Loustau
- LES DEUX BATAILLONS - Prix 195 F (*)
- du Général Robert Gaget
- LA SAGA DES PARAS - Prix 200 F (*)
- de Paul Gaujac
- HISTOIRE DES PARACHUTISTES FRANÇAIS - Prix 500 F (*)
- de Louis Ménéès
- SOUS L'AILE DU CALAO - Prix 140 F (*)
- de Pierre Labrousse
- LA METHODE VIETMINH - Indochine 1945-1954 - Prix 165 F (*)
- de Le Huu Tho
- ITINÉRAIRE D'UN PETIT MANDARIN - Prix 120 F (*)
- de Raoul Hardouin
- OMBRES INDOCHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945 - Prix 140 F (*)
- de Minh Kim
- 200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION - Prix 175 F (*)

(*) Port compris

LA FÔNGTEN

LA FONTAINE

Le cheval et l'âne

En ce monde il se faut l'un l'autre secourir.
Si ton voisin vient à mourir,
C'est sur toi que le fardeau tombe.

Un Âne accompagnait un Cheval peu courtois,
Celui-ci ne portant que son simple harnois,
Et le pauvre Baudet si chargé qu'il succombe.
Il pria le cheval de l'aider quelque peu.
Autrement il mourrait devant qu'être à la ville.
"La prière, dit-il, n'en est pas incivile :
Moitié de ce fardeau ne vous sera que jeu."
Le Cheval refusa, fit une pêtarade ;
Tant qu'il vit sous le faix mourir son camarade,
Et reconnut qu'il avait tort.
Du baudet en cette aventure
On lui fit porter la voiture
Et la peau par-dessus encor.

NGỰA VÀ LỪA

Ờ đời phải cứu giúp nhau
Bạn mà chết trước, cực sau về mình.
Lừa đi với Ngựa ranh ích kỷ,
Ngựa ung dung mang chỉ yên cương,
Lừa thì chở nặng sụn xương,
Lừa van Ngựa rủ lòng thương đỡ đỡ dần :
«Phố xa lắm, sức gần như kiệt
Em khàn cầu tha thiết anh ơi!
Chở dùm cho một nửa thôi
Với anh, chỉ một trò chơi sá gì».
Ngựa từ, lại nở ran tràng pháo¹
Lừa oản lưng, lão đảo... ngã quay.
Lỗi lầm Ngựa thoát thấy ngay :
Khối hàng đã nặng còn thêm dây da lừa.

NGUYỄN ĐÌNH và HUỖNH LÝ dịch

1. Tràng rầm của ngựa khi đá hậu.

La Fôngten, fables choisies - Maison des Éditions Littéraires, Hanoi

Frédéric MANTIENNE - Monseigneur Pigneau de Béhaine, évêque d'Adran, dignitaire de Cochinchine - Eglises d'Asie, 128 rue du Bac, 75007 Paris - 1999 - 120 F.

Pour le bicentenaire de la mort de Monseigneur Pigneau de Béhaine, les Missions Etrangères de Paris éditent un ouvrage très complet sur la vie de l'évêque et son rôle d'intermédiaire entre la France et la Cochinchine.

Alors que les auteurs communistes (Nguyễn Khắc Viện : Vietnam, une longue histoire - Hanoi 1987 - page 135) proclament que le roi Nguyễn Anh a trahi l'identité nationale (représentée pour eux par les rebelles Tây Sơn) au profit de la France, Frédéric Mantiennne soutient (page 113) que l'évêque "travaillait seulement pour le roi de Cochinchine et ne se comporta guère en sujet dévoué du roi de France". Ces reproches contradictoires illustrent la forte personnalité de Pierre Pigneau de Béhaine.

Le lecteur se reportera utilement au Bulletin de l'ANAI du 2^e trimestre 1999, pages 3 à 6.

Le livre peut être commandé à l'ANAI (150 F. port compris).

Pierre-Henri CHANJOU - Le Feu Sacré - Chez l'auteur, 2 rue Marat, 34410 Sérignan - 1980 - 150 F.

L'auteur est un guide professionnel de grandes chasses. Son livre pourrait être seulement un journal de marche sur la piste des tigres et des éléphants en Indochine (135 pages), des lions et des léopards au Tchad (95 pages).

Mais il est aussi un grand poète. Son âme sensible, née au Vietnam, décrit la civilisation des Montagnards du Sud-Annam avec le vocabulaire et le lyrisme de la Chanson de Dam San. Nous sommes chez les Mnongs des environs de Dalat, bercés par le charme des filles, la simplicité des hommes, la violence des éléments, les incantations des sorciers. "Il n'y a jamais eu sur terre ni douleur ni nuit éternelle car le soleil n'oublie jamais de se lever".

Le livre peut être commandé à l'ANAI.

Pierre GILH - Les larmes de sang - 1997 - Chez M. Félix Larlet, 213 rue Arnold Daly, 98800 Nouméa, Tél.-Fax : 00 687 25 40 90.

L'auteur, retraité en Nouvelle Calédonie, raconte ses souvenirs de fusilier-marin en Cochinchine puis au Laos pen-

dant quatre ans de guerre (1945-1949). Le style est alerte, la lecture plaisante.

Etienne TAILLEMITE - Marins français à la découverte du monde - Editions Fayard - 1999.

Remarquable ouvrage de documentation (726 pages). Le Siam et l'Annam ne sont pas absents de ces monographies, de Jacques Cartier à Dumont d'Urville.

Pierre DUFOUR - Premier Régiment de Chasseurs Parachutistes - Editions Lavauzelle - 1999.

Plus ancien régiment parachutiste de l'armée française, à l'origine du parachutisme militaire et héritier des fameuses "compagnies d'infanterie de l'air", le 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes est dépositaire d'une histoire glorieuse : les combats de la Libération, dans les Vosges et en Alsace, l'Indochine, de la poursuite d'Hô Chi Minh en 1947 aux ultimes combats de Diên Biên Phu, la lutte contre l'ALN en Algérie. Régiment de l'urgence, le 1^{er} RCP a servi également au Liban, avec le sacrifice de l'immeuble "Drakkar", en Afrique, au Cambodge, en Bosnie.

Hélie DE SAINT MARC - Les Sentinelles du Soir - Editions des Arènes 1999.

Il n'est pas possible de lire ce troisième livre du Commandant de Saint Marc sans être saisi par une profonde émotion. Les deux premiers tomes racontaient sa vie, du dehors (1) et de l'intérieur (2) ; celui-ci est une méditation de l'auteur, par thèmes et par sentiments. Nous atteignons au plus profond d'un homme exceptionnel, qui a vécu tout et le contraire de tout et qui vit encore pour nous le dire. Chaque phrase résonne comme un tambour de bronze qui appelle au retour à l'essentiel.

Nous devrions tous lire et relire ces méditations. Mais nous n'en sommes peut-être pas dignes.

(1) Laurent Beccaria - Hélie de Saint Marc - Perrin 1989.

(2) Hélie de Saint Marc - Les champs de brasse - Perrin 1995.

● *M. Thomas RENAUD, 11 rue Claude Monet, 76000 Rouen, agissant pour le compte du Docteur DÔ VAN RAN en stage à l'hôpital de Rouen, recherche la soeur de ce médecin. Née en 1931 dans la région de Nam Dinh, cette personne se serait appelée HOANG THI MUI ou LE MAI. Elle a épousé le Sergent André MAILLARD et l'a suivi en France après 1954. Première garnison connue : Hirson (Aisne).*

● *M. Jean-Paul RIVERA, 26 rue des Chenevières, 54220 Malzéville, en vue de reconstituer ses archives, recherche les anciens Capitaines LOGE et LIBIER, du Régiment d'Artillerie Coloniale du Maroc, qui l'ont libéré d'une prison du Viêt Minh à Cho Quan (Saigon) en décembre 1945.*

● *M. Bruno VALLOT, Cidex 07, La Villevieille, 70160 Faverey, en vue de reconstituer les archives de M. DIÊU CHINH DZEN, interprète thaï du 2^e Bataillon de Marche du 2^e Régiment de Tirailleurs Algériens à partir de 1949, recherche les anciens officiers suivants : Commandant Gardes (Colonel, 30 rue du Bac, 75007 Paris ?), Capitaines Barbe, Renault, Kélifa, Roux, Rageot, Lieutenants Rossignol, Holleig, Hermellein, Bonnioux (Colonel Bonnioux, 3 rue de Tasmanie, 17410 Saint Martin de Ré ?), Ledanois, Gandon.*

● *M. Jacques POITRENAUD, 9 boulevard de Nancy, 67000 Strasbourg, recherche les anciens officiers du poste de Phu Lang Thuong au Tonkin de 1952 à 1954.*

● *M. Félix LARLET, 213 rue Arnold Daly, 98800 Nouméa, recherche un ami d'enfance, M. Robert CHOLET (Huê, Saïgon) marié avec Mlle Caroline Weiss.*

● *M. Jean-Paul RIVERA, 26 rue des Chenevières, 54220 Malzéville, recherche des camarades de la 6^e Batterie du 5^e Régiment d'Artillerie Coloniale (1939-1944).*

● *M. Jean-Antoine GARCIN, 1 rue Alphonse Fochier, 69002 Lyon, recherche une photographie de Mme Decoux, épouse de l'Amiral Decoux Gouverneur Général de l'Indochine (1940-1945), pour les Soeurs de Saint Paul de Chartres, qui entretiennent la tombe de Mme Decoux à Dalat. On se souvient que Mme Decoux est morte dans un accident de voiture sur la route de Saïgon à Dalat ; qui pourrait en rappeler la date ?*

● *M. René FOURNIER, 16 avenue Le Mesnil, 06200 Nice, souhaite qu'un ancien veuille bien lui donner les indications nécessaires pour étudier la civilisation cham, dont la découverte l'a passionné.*

Libraire

MICHELE DHENNEQUIN *Amie de l'ANAI*LIVRES
et DOCUMENTS ANCIENS
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT VENTE

● *Le Général de BRANCION, 3 rue Toullier, 35000 Rennes, Tél. : 02 99 79 10 77, recueillera avec reconnaissance tout témoignage relatif aux artilleurs du Tonkin et de l'Annam. Après avoir consacré deux livres aux artilleurs à Diên Biên Phu et en Cochinchine, il souhaite compléter son œuvre d'hommage à l'Artillerie.*

● *M. André Roussel, 27 rue d'Eguisheim, 68000 Colmar, recherche avec Jean Pouvreau, leurs camarades anciens marins Tchachkov, Lajouanique, Le Bad, Lay, Masson, pour fêter ensemble en Février 2000, le cinquantenaire de leur voyage vers l'Indochine à bord de l'"Ile d'Oléron".*

ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES

L'Université combattante, fédération des anciens combattants de l'enseignement supérieur, a décidé d'offrir une bourse d'études supérieures à un étudiant méritant, petit-fils de combattant indochinois. S'adresser à M. Jean Filliol, 32 boulevard Gordon Bennett, 63100 Clermont-Ferrand, Tél. : 04 73 36 41 10, ou au Président de l'A.N.A.I. qui transmettra la demande.

L'Association des Ecrivains Combattants organise son 69^e Après-Midi du Livre le samedi 20 novembre 1999 au Musée de l'Armée - Hôtel National des Invalides - 129, rue de Grenelle - 75007 Paris de 14 heures à 19 heures. 80 auteurs dédicaceront leurs livres.

BULLETIN PROVISOIRE
D'ADHESION 1999

NOM Prénom

Adresse

..... Code Postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte

DONS
AUX ŒUVRES

Les dons aux œuvres ou organismes d'intérêt général ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 % dans la limite de 6 % du revenu imposable s'il s'agit d'une fondation ou d'une association d'utilité publique, de 1,75 % s'il s'agit d'une autre association.

(Loi Péricard du 24 juin 1996 portant diverses mesures en faveur des associations)

Restaurant **CHEN**

Haute Gastronomie Chinoise

Etoile au Guide Michelin 1999

*M. et Mme Chen seraient très honorés
de votre présence au*
SOLEIL D'EST

*un des plus fins et des plus luxueux
restaurants chinois en Europe.*

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45.79.07.53
15, rue du Théâtre - 75015 Paris

Restaurant Thaïlandais
PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*

(Fermé le dimanche)

Du Colonel Jean VIVERGE, 21 avenue de Dole, 39100 Champvans :

Je voudrais apporter quelques précisions concernant l'artillerie vietnamienne. Fin 1953 - début 1954, grâce à la fourniture massive d'obusiers américains de 105 HM2 venant du Japon et à l'augmentation des cadres de la MMF, les 3^e et 4^e GAVN ont donné naissance à deux nouveaux groupes, les 33^e et 34^e GAVN. Le 33^e GAVN était basé à Son Tay, le 34^e GAVN à Bac Ninh, dans l'ancienne citadelle où se trouvait également le 2/3^e REI.

Tous deux étaient sous commandement français ; le chef d'escadron Bernard Marchal était le chef de corps du 34^e GAVN.

Personnellement je commandais la 3^e Batterie, je disposais d'un lieutenant et de cinq sous-officiers français. Les autres officiers et sous-officiers étaient récemment sortis des écoles de cadres de l'armée vietnamienne. Il en était de même pour toutes les unités élémentaires du groupe.

Lors de l'évacuation du nord, le 34^e GAVN a embarqué à Haiphong sur le LST "Orne" et a rejoint le secteur de Mytho (3^e Batterie à Bentré).

Le 16 février 1955, j'ai remis le commandement de ma batterie au Lieutenant Nguyễn Dang Tin qui arrivait d'une école métropolitaine.

Fin avril 1955, le 34^e GAVN passait totalement sous commandement vietnamien ; chef de corps : le Capitaine Nguyễn Hung.

Du même correspondant :

En 1997, j'avais constaté qu'à Coligny (Ain) un capitaine mort pour la France en 1947 en Indochine et inhumé à Coligny - son village natal - ne figurait pas au monument aux morts du village.

Après plusieurs interventions auprès du Maire et des élus régionaux, j'ai pu organiser une cérémonie à la mémoire de cet officier, le Capitaine Marcel Carraud, tué le 29 avril 1947, alors qu'à la tête d'un élément d'intervention il portait secours à une colonne tombée dans une embuscade dans la région de Gocong. Son nom figure désormais au monument aux morts du village.

De M. François STERKERS, 44 avenue Alexandre III, 06400 Cannes :

Le dernier bulletin de l'ANAI fait état du maigre résultat de la recherche de nouveaux adhérents. Les causes en sont certes multiples : vieillissement et disparition des sociétaires, éloignement de l'épopée de l'Indochine, clientèle presque uniquement d'origine militaire...etc...

L'Indochine, si elle a été conquise par des marins ou soldats, a reçu une forte empreinte civile ainsi qu'une importante vie de colonie (ne pas oublier les recommandations de Jules Ferry qui aboutissaient toutes aux biens que la France pouvait retirer du pays et de notre apport à la population annamite).

Il doit donc encore exister une ressource de possibles adhérents dont les parents ou grands-parents ont vécu de cette administration ou de ce commerce français en Indochine (j'ai moi-même navigué comme officier de marine marchande le long des côtes d'Indochine pendant plusieurs années). Mon beau-père avait créé le seul laboratoire de chimie au Tonkin, avant les Japonais.

Les missionnaires des deux sexes, les enseignants, les eaux et forêts, les planteurs, les agents maritimes, le chemin de fer, les travaux publics, les mines, cimenteries, brasseries, ateliers de cycles, etc... ont employé des centaines de milliers de Français pour des périodes courtes ou pour des vies entières.

De M. Pierre EUVRARD, 10 rue de l'Eglise, 25480 Pirey :

Il est vrai que le 3^e BPC (Bataillon de Parachutistes Coloniaux), dissous fin 1953, a donné naissance au 5^e BPVN (Bataillon de Parachutistes Vietnamiens). Mais il est également à l'origine du 7^e BPVN à la même époque. Moi-même j'ai été muté du 3^e BPC au 7^e BPVN le 15 septembre 1953. Ce bataillon était alors basé au cantonnement de la concession à Hanoi, avec un centre d'instruction à Son Tay.

De M. Pierre DRY, BP 58, 33260 Latresne :

J'ai pris connaissance avec plaisir du dernier numéro du bulletin. Je vous remercie d'avoir mentionné mon nom en tant qu'auteur de la photo de première page. Toutefois je me dois d'apporter une précision concernant la légende. En effet, la maison qui se trouve au fond de la cour de l'évêché n'est pas l'ancien évêché, mais la maison offerte par l'Empereur Gia Long à Monseigneur Pigneau de Béhaine. Cette maison se trouvait à proximité du musée d'histoire actuel et du jardin botanique. Elle a été démontée puis remontée à l'identique et sert à présent de chapelle à l'intérieur de l'évêché. Il semble que l'ancien évêché se trouvait à l'emplacement de l'actuel. On y trouverait en effet des éléments de construction datant du début de la colonisation.

De M. Jean-Pierre DARVAND, 19 allée Saint Henri, 33148 Taussat :

Je me permets de vous signaler l'hommage annuel de la population d'Andernos-les-Bains et de son conseil municipal envers les Combattants d'Indochine.

A l'initiative d'un membre de l'ANAI quelques camarades sous-officiers ont fait admettre à la municipalité d'associer nos camarades tombés sur cette terre lointaine, à la commémoration du 8 mai 1945. Andernos-les-Bains, deuxième commune du Bassin d'Arcachon, honore ainsi chaque année d'une façon solennelle ceux qui ont combattu ou qui sont morts pour la France en Indochine.

A cette occasion une allocution est lue devant le monument aux morts, en présence de la municipalité, de la population (qui se déplace), des enfants des écoles, des anciens combattants de tous les conflits et d'une délégation de la Base Aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac. Le plus important est que ce conflit, que nombreux voudraient oublier, reste bien présent dans la mémoire de toutes les générations, y compris les plus jeunes.

Puissiez-vous, je vous prie, en faire mention dans notre revue, afin de donner ainsi des idées aux présidents de section, dont c'est le devoir de rendre hommage à nos camarades, mais qui ni le font qu'en petit comité, à l'occasion de réunions internes ou de repas-baguettes ; cela ne touche que les membres de l'ANAI qui, eux, n'ont rien à apprendre.

SECTION DE L'ALLIER**Président :****M. Jacques OTT***La Font*

03220 SAINT-LEON

Le 5 juin le président a assisté à l'inauguration de la rue du Commandant Morin. La municipalité avait tenu à honorer Jacques Morin originaire de Moulins ; Saint-Cyrien, Résistant, déporté à Buchenwald, légionnaire en Indochine et en Algérie, il avait créé la première unité parachutiste de la Légion. En 1997 la promotion de Saint-Cyr a été baptisée de son nom.

Le 4 février à l'ESOG de Châtellerauld, en présence des plus hautes autorités de la Gendarmerie Nationale la 286e promotion recevait le nom d'Etienne Bétaille assassiné par les Japonais à Nha Bé le 9 mars 1945. Les élèves de cette promotion ont conçu et réalisé leur insigne, représentant l'Indochine Française en 1945 avec en surimpression : Gendarme Bétaille. Ainsi sera perpétué le souvenir d'un ancien d'Indochine mort pour la France dans ce pays auquel nous sommes tous attachés.

Le 14 juillet le président était présent à Vichy lors de la cérémonie commémorative au cours de laquelle notre ami Jean Virmont fut fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Deux de nos compagnons nous ont encore quittés ce trimestre : René Cornubet, de Montluçon, ancien Directeur du Centre Thermal de Néry les Bains ; Médaille Militaire, Croix de Guerre 39-45, Médaille de la Résistance. Le drapeau et une délégation de la section étaient présents à ses obsèques. Armand Buffet, également de Montluçon, professeur technique honoraire ; Légion d'Honneur, Croix de Guerre des TOE, Palmes Académiques.

SECTION DE L'AUBE**Président :****Commandant****Guy LETROUIT***17, rue Jules-Ferry*

10400 NOGENT-SUR-SEINE

Le 7 mai une importante délégation de la Section a assisté à l'émouvante cérémonie du souvenir des combat-

tants de Diên Biên Phu. Le pot de l'amitié offert par nos amis parachutistes permit à chacun de mieux connaître les camarades.

Le 29 mai une réunion sociale s'est tenue à la Maison Notre-Dame en l'Île, en présence de notre conseiller Frère Auguste Schmidt. Quinze adhérents étaient présents. Des informations furent apportées concernant les quatre demandes de naturalisation française établies en 1999 et déposées à la Préfecture de l'Aube et au Tribunal d'Instance de Troyes. Quatre dossiers de demande de pension ont été examinés au cours de cette réunion.

SECTION DES BOUCHES DU RHÔNE**Président : Colonel André GROUSSEAU***27, cours Gambetta*

13100 AIX-EN-PROVENCE

26 avril : Aix en Provence : 10h30 : Assemblée générale du Comité d'Accueil aux Réfugiés du sud-est asiatique chez Mlle Lucciani. Principaux efforts de l'association : recherche de logements, assistance administrative, aide financière, organisation d'un arbre de Noël. Colonel Grousseau, Lieutenant-Colonel de Rougemont.

2 mai : Vitrolles : 10h30 : A la Maison de Quartier des Pinchinades assemblée générale du Comité. Le nouveau bureau, élu à l'unanimité, est le suivant : Président d'honneur : Jacques Gevolde, Président actif : Bernard Gautier, Vice-Président : Louis Guidon-Laval-

lée, Secrétaire : Marcel Boniface, Secrétaire adjoint : Michel Colombani, Trésorier : Denis Paron, Trésorier adjoint : Louis Leroy, Porte-Drapeau : Slimane Souli.

16h : A la Maison de Quartier du Roucas, manifestation commémorative de l'Indochine et du Vietnam libre sous la présidence de Maître André Bui, avocat au barreau. Rétrospective des combats de l'Armée Vietnamiennne. Colonel Grousseau, Pierre Jardi.

3 mai : Marseille : 18h30 : Inauguration de l'exposition "Indochine" organisée en l'honneur du 45^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine, par Guy Tessier, Maire des 9^e et 10^e arrondissements et Conseiller Général des Bouches du Rhône, en présence de Jacques Visconti, adjoint au Maire, délégué aux finances, aux affaires militaires et aux Anciens Combattants, du Général Jacques Bourry, Président de l'ACUF, et du Général Paul Rolland, Président de l'ANOCR. Colonel Grousseau, Pierre Jardi. Plusieurs membres de l'ANAI ont assuré la permanence de cette exposition du 3 au 14 mai à la Mairie du 9^e arrondissement.

7 mai : Salon de Provence : A l'occasion de l'anniversaire de Diên Biên Phu, une messe du souvenir fut célébrée en l'église Saint-Michel par le Père Nguyễn Van Tu, aumônier des Vietnamiens. Une nombreuse assistance comprenant des personnalités et des représentants des associations patriotiques se recueillait devant 17 drapeaux. Le Colonel Grous-

seau retraça l'historique de cette bataille puis le Père Nguyễn Van Tu enchaîna par un émouvant sermon. Avant la fin de la messe, la sonnerie aux morts par un clairon tenu par M. Baron retentit dans le silence. Le cortège se rendit au monument aux morts. Mme Nadia Boucharenc, Présidente du Comité, rappela le nombre des victimes. Parmi les rescapés, deux membres du Comité de Salon, Claude Blaise et René Fily, eurent l'honneur de déposer une gerbe à la mémoire de leurs camarades de combat disparus.

15 mai : Marseille : 18h30 : Monument des Mobiles sur la Canebière, évocation de la bataille de Diên Biên Phu, dépôt de gerbes.

18h45 : Messe célébrée en l'église des Réformés par le Père Vassillieff pour tous les morts d'Indochine et des TOE, avec le concours de la chorale de la Major. Colonel Grousseau, Pierre Jardi et Henri Garric.

30 mai : Aix en Provence : Inauguration du rond-point du Lieutenant-Colonel Jeanpierre, mort pour la France à la tête du 1^{er} Régiment Etranger de Parachutistes le 29 mai 1958, avec la participation de l'armée et du Lycée Militaire d'Aix. La cérémonie fut émouvante et suivie par de nombreuses personnalités civiles et militaires. Le Colonel Grousseau, avec l'appui de la Municipalité, a été l'artisan de cette réalisation, qui a fait le plus grand plaisir à Régis Roche, Président fondateur de l'ANAI du Pays d'Aix, qui en avait fait la suggestion.

DATES A RETENIR

2 novembre 1999 à 10h30 : Pèlerinage traditionnel de l'ANAI devant les monuments du Souvenir Indochinois au jardin tropical du bois de Vincennes.

19 décembre 1999 : Cérémonie au Mémorial des Guerres d'Indochine à Fréjus sous la présidence du Ministre des Anciens Combattants. Les détails de l'organisation ne sont pas encore connus mais les préparatifs de notre échelon peuvent déjà être engagés (à nos frais).

7 et 8 avril 2000 : Congrès des Présidents et assemblée générale de l'ANAI au Cercle National des officiers à Paris.

6 Juin : Salon de Provence : Journée amicale organisée par Nadia Boucharenc, Présidente du Comité de Salon. Notre première visite fut pour le musée privé d'André Cheinet, sur la "vraie vie de Nostradamus". Nous pûmes consulter des documents uniques, entre autres le testament, le certificat de mariage de Michel de Nostradamus dit Nostradamus, ainsi que divers livres lui ayant appartenu, et bien d'autres originaux que seul André Cheynet possède. Ce dernier nous commenta les étapes importantes de la vie de cet illustre personnage et nous donna son interprétation de certains quatrains dont on parle beaucoup actuellement.

La fin de matinée nous retrouva au musée de l'Emperi, qui abrite depuis 1967 une des plus belles collections d'Art et d'Histoire Militaires du monde. Arsenal d'objets d'art, 10 000 objets exposés dans 25 salles du château, période napoléonienne particulièrement riche, plus de 120 mannequins dont 18 à cheval. La famille Brunon a fait don de ce musée en 1967 au Ministère des Armées. La ville de Salon en a la gestion. Après un excellent repas, ce fut la visite de la Maison de Nostradamus, où il a habité de 1547 jusqu'à sa mort et dans laquelle il écrivit ses célèbres prophéties. Ce musée offre deux espaces. Le premier retrace en dix tableaux sonorisés la vie du grand homme ainsi que

son œuvre scientifique et philosophique, de sa formation de médecin qui lui permit d'éradiquer la peste jusqu'à ses prédictions. Le deuxième espace est une "exposition" où sont réunis pour le plaisir du visiteur des objets du XVI^e siècle.

La journée se termina par la visite du musée Grévin de la Provence, véritable musée d'histoire de la Provence saupoudrée de quelques légendes datant de l'ère chrétienne et médiévale.

19 juin : Fuveau : 9h : Obsèques en l'église de Fuveau du Chef de Bataillon André Mercier, Ancien d'Indochine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre des TOE. Colonel Grousseau, Porte-drapeau Gamrani.

Aix-en-Provence : Cérémonie de fin d'année scolaire au Lycée Militaire. Colonel Jean-Paul Legras, Commandant le Lycée Militaire. Pierre Duguey, Proviseur.

9h30 : Prise d'armes. 10h30 : Remise des prix présidée par le Général Guy Parayre, commandant la Circonscription de Gendarmerie de Marseille. Comme elle le fait chaque année, l'ANAI a participé à la remise des prix en offrant à l'élève Claire Bylicki, classe de 1^{er} scientifique, un ouvrage intitulé "l'Aigle et la Sybille" de Serge Gruzinski et dédié par le Colonel Grousseau.

A l'issue de la cérémonie, une plaque a été inaugurée, rendant hommage à Henri

Rioufol, Capitaine qui, de 1940 à 1942, établit les premières bases de la Résistance dans le milieu militaire à partir des écoles militaires repliées à Aix. Colonel Grousseau, Pierre Jardi.

27 juin : Vitrolles : 11h : Cérémonie au Monument des Anciens d'Indochine en présence de nombreuses personnalités avec dépôt de gerbes et dévoilement d'une plaque commémorant le Souvenir Indochinois.

9 juillet : Aix en Provence : 15h : Obsèques en l'église Saint-François d'Assise au Jas de Bouffan de Lucien Belvin-drah né à Saïgon qu'il a quitté en 1975.

SECTION DE LA CHARENTE

Président :
M. Roland SAPIN
6, rue de Belfort
16100 COGNAC

"L'œuvre de la France en Indochine de Louis XIV à nos jours" a été exposée à Angoulême. La composition du Président Chanu répondait complètement au sujet et à l'idée que nous nous faisons de l'action que l'ANAI peut mener sur le terrain.

C'est un travail énorme que de mettre en place un tel outil et le Président Chanu est le seul à pouvoir commenter, tellement sa conception lui colle à la peau. Nous rendons un grand hommage à Mme Chanu qui

apporte un soutien moral et physique remarquable à son époux.

Période des examens, préparation des élections, mauvaise information, ne nous ont pas permis d'avoir la fréquentation que nous espérons. Nous regrettons de n'avoir pas mobilisé plus d'étudiants malgré une information appuyée par l'Inspection Académique.

Les visiteurs ont apprécié une exposition essentiellement didactique mettant en évidence les grands personnages, architectes de la transformation et de l'évolution de l'Indochine française.

Trouvons là matière à faire découvrir le pays sous un côté constructif qui devrait interpeller les amis ; gageons que l'esprit de cette exposition ralliera une population désireuse de poursuivre l'œuvre de la France, c'est en tous cas la volonté manifestée par les 10 % de nos adhérents inscrits sous le vocable "Amis".

Le 3 juin, à la suite de l'inauguration officielle, M. Pierre Dry, bien connu de l'ANAI, donna une conférence très documentée sur "le Vietnam d'aujourd'hui".

SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME

Président :
M. Jean-Philippe HUC de VAUBERT

29, cours Genêt
17100 SAINTES

La section ayant connu moult activités, un survol s'impose.

- Notre journée du **9 mars** à La Rochelle fut un réel succès, avec la présence de tous "nos" Généraux, hors le fidèle Général Berteaux allité, sous la présidence du Général Royal, notre Président d'Honneur, avec le Général Mounier Commandant d'Armes qui adressa une carte de remerciement "pour lui avoir permis de participer à notre journée". M. de Kersabiec, Directeur départemental de l'ONAC, était comme toujours parmi nous, ainsi que Mme Colette Chaigneau Maire Adjoint représentant Michel Crépeau retenu à Paris. Tout a été parfait, grâce particulièrement au 519^e Régiment du Train. Les drapeaux des associations patriotiques nous

accompagnaient, avec délégations, à l'église du Sacré Cœur (chapeau à l'homélie du Chanoine Chabaud) ainsi qu'au monument aux morts.

- **Le 11 avril** loto annuel à Rétaud pour ANAI-Parrainage. Il s'est déroulé dans une fameuse ambiance générée par "l'Equipe Zarfouji-Joussemet" et la remarquable bonne humeur des 25 participants qui ont donné une belle image du "travail dans la joie".

- **Le 18 mai** "journée du Pays Royannais" : rencontre informelle (mais fructueuse) à "bâtons rompus" ; le président remet le diplôme d'honneur de porte-drapeau à Fernand Arnaud. Puis déjeuner au "Tiki". L'expérience agréablement concluante sera renouvelée au "Bambou".

- Le Pèlerinage à Fréjus réunit cinquante trois participants du **8 au 12 juin** dans une ambiance exceptionnelle et de grande amitié ; palme à Mme Maret élue Reine du séjour ! Ceci malgré les fâcheux déboires dus au transporteur que nous rayons de la liste de nos prestataires. La rencontre avec la section du Var, au Colombier à Fréjus, a été une chaleureuse réussite, grâce au Président Tafforin (et malgré le cariste). Les deux présidents ont déposé une gerbe en présence des drapeaux, de l'Adjudant-Chef du 21^e RIMA, seul à ne pas se trouver au Kosovo, et d'un clairon. Nous avons été déçus de l'état dans lequel nous avons retrouvé le Mémorial. De nombreuses plaques de marbre se détachent des alvéoles, interdisant l'accès de galeries de ce remarquable et émouvant ensemble.

La rencontre du lendemain à Toulon sous la pluie (et l'hélicoptère du Président Chirac) n'a pas permis la même fraternisation avec les amis de Toulon qui avaient fait le déplacement. Ceci en raison de l'exiguïté du restaurant des sympathiques religieuses... et de l'autoritarisme de Michel Voyages qui fit évacuer les lieux (café non bu) pour poursuivre sur Saint-Tropez, tambour battant, tel un voyage organisé en URSS... Huc de Vaubert eût la joie de retrouver Mme Tafforin et le Colonel Etienne.

- **15 juillet** "super méchoui sympa" à Fléac préparé dès 5h00 du matin (et la veille) par Claude Dassonville, l'initiateur, et toute sa famille avec Jean-Claude Jalladeau et son fidèle "assistant" le Colonel Prévot pour la parfaite cuisson des moutons. Ce fut une journée de joyeuse amitié et de fête familiale. Avant les riches agapes, la section avec drapeaux a tenu à fleurir le monument aux morts de Fléac et s'y recueillir en hommage au Capitaine Abry mort pour la France au Vietnam en 1952.

- **Le 17 octobre** assemblée générale à Royan. Toute la section sera présente et écoutera le Président de Dordogne Guy Lebrun, auteur du "Lieutenant aux pieds nus" que Huc de Vaubert considère comme le plus passionnant document sur sa guerre. La "Panthère Noire" qui fut condamnée à mort par le Viet Minh (sans succès grâce à Dieu) enchantera l'assistance qui repartira avec son ouvrage atypique. Il nous apprend "qu'il était possible à des hommes de races et de couleurs différentes de vivre en harmonie" (et de lutter victorieusement).

- Malheureusement, nous avons perdu des amis très chers depuis 1998. Après le Ministre Paul Lê Quang Huy, grand Vietnamien-Français, M. Lacroix et Mme Coudre qui devaient venir à Fréjus, le Docteur Vieuille fils de notre très dévoué membre du bureau, M. André Beau et notre grand ami le Ministre Jean-Jacques Beucler.

Le Président adresse ses vives excuses à Jacques Poutou, dont il a annoncé, heureusement à tort, la disparition dans le Bulletin du 1^{er} trimestre.

Disparition d'un grand Vietnamien-Français

Paul-Joseph-Marie Lê Quang Huy est né le 8 juillet 1909 à Tân Qui Dong, près de Sadec, d'une grande famille catholique de Cochinchine, devenue française depuis deux générations. Brillant sujet, il fut envoyé dès l'âge de quinze ans au Collège Stanislas à Paris, où il prépara et réussit le concours d'entrée à l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures.

Rentré en Indochine en 1937, il servit comme Ingénieur aux Chemins de Fer de l'Indochine jusqu'en 1946. Sa courageuse attitude durant l'occupation japonaise fut récompensée par la Médaille de la Résistance.

Dès 1950, S.M. Bao Daï lui confia le Ministère des Travaux Publics et des Communications. Travailleur acharné et visionnaire, il créa Air Vietnam, la Marine Vietnamienne, et s'occupa tout particulièrement de la pêche. Il fut également Ministre de la Défense par intérim durant cinq mois.

Revenu en France après les Accords de Genève, il devint le Président des Chemins de Fer d'Outre Mer.

Grand Ingénieur, grand Cheminot M. Lê Quang Huy était Officier de la Légion d'Honneur. Grand Patriote il participait à Paris au déjeuner du 9 mars 1945 pour y rencontrer ses amis.

Ayant une résidence à Saint-Georges de Didonne, près de Royan, il avait adhéré à notre section de Charente Maritime parrainé par Mme Ollivier Cristiani et participait aux activités, accompagné de son épouse. Leur souriante amabilité, la richesse de leurs souvenirs leur avaient valu de nouer de profondes amitiés.

M. Lê Quang Huy s'est éteint dans la plus grande discrétion à la veille de Noël après avoir servi la France et le Vietnam avec le plus total dévouement à travers des décennies fort troubles.

SECTION DE LA CORREZE

Président :
M. Jean JUGE

La Faucherie
19120 LUBERSAC

Le 11 août notre cérémonie traditionnelle s'est déroulée devant le monument aux morts de Lubersac, en présence de M. Jean-Pierre Decay Maire et de quelques conseillers municipaux, avec la participation des

drapeaux de Lubersac, de Malemort et d'Objat, des présidents des associations de combattants et d'un public moyen à cause des vacances. Merci à M. le Maire pour le pot offert par la municipalité. Remerciements également à René Chauveau président des porte drapeau de la Corrèze et aux anciens de Malemort, Meyssac, Brive, Objat, Saint-Saulve pour leur présence, ainsi qu'à notre amie Isa pour son accueil et son excellent menu.

Pour la réunion annuelle du **23 octobre** à 10h30, salle du Foyer place de l'Horloge, possibilité de repas à petit prix sur réservation au secrétariat quelques jours à l'avance (Tél. 05 55 98 53 00).

SECTION DES CÔTES D'ARMOR

Président :
M. Jean LE CAM

88, rue de la République
22680 ETABLES-SUR-MER

7 mai 1999 : La commémoration du 45^e anniversaire de Diên Biên Phu s'est déroulée Caserne Charner à Saint-Brieuc, haut lieu de garnison du 6^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux. De nombreux adhérents de la section, des bérêts rouges de parachutistes, verts de la légion, noirs des commandos y étaient rassemblés.

Autorités civiles et militaires présidaient cette cérémonie qui revêtait, cette année, un caractère particulier. Deux gerbes étaient déposées sous la plaque commémorative du Bataillon Bigeard, par le Président Le Cam et un ancien du 6^e BPC représentant l'Adjudant-Chef Zobel, Président Départemental du Comité des Anciens de cette unité. Minute de silence, Marseillaise. Quatorze drapeaux rehaussaient l'éclat de cette cérémonie. Au cours de son allocution, le Président Le Cam retraça cette bataille, ses combats et l'héroïsme de ses défenseurs. Le Sergent-Chef Rôdel ne fût pas oublié.

Baucoup de retrouvailles autour du verre de l'amitié clôturèrent cette manifestation.

5 juin 1999 : Participation de la section à la cérémonie du souvenir sur la tombe du Capitaine Cardinal à Lamballe.

PLAQUES COMMEMORATIVES

Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm



Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées

Ets Paul Wetter

8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

SECTION DE DRÔME-ARDECHE

Président :

M. Bernard de DONDER

*16, rue Joliot-Curie
26200 MONTE LIMAR*

Concernant l'inauguration le 7 mai à Montélimar d'une stèle "Aux anciens d'Indochine" relatée dans le bulletin précédent, il faut préciser que c'est à l'occasion de la commémoration de la bataille de Dien Biên Phu que la cérémonie a eu lieu. Après une messe en l'église Saint-James et l'homélie poignante du Père Meissonier, curé de la paroisse, les 38 drapeaux d'associations patriotiques assistaient à l'inauguration avec le Général de Brancion venu de Rennes, le vice-président du Conseil Général de la Drôme, Michel Tavan, le Lieutenant-Colonel Hodes Commandant d'Armes de la place de Montélimar, M. Gérard Bouly Directeur départemental des Anciens Combattants, et la plupart des membres du Conseil Municipal de la ville de Montélimar.

La veille au soir le Général de Brancion aimait de brillante façon une conférence ayant pour thème "Dien Biên Phu, le choc de deux artilleries" et dédicaçait son dernier ouvrage "Retour en Indochine du Sud, Artilleurs des Rizières" Au dire de tous une journée inoubliable.

Le dimanche 20 juillet nous étions accueillis chez le Colonel et Mme Tailleur à Etoile-sur-Rhône pour le second méchoui de la section. Nous étions encore plus nombreux qu'au premier : 120 qui se sont retrouvés dans la bonne humeur et la joie pour une journée de plein air. Nos adhérents et amis Odile et Christian Wirtz et leur fils Stéphen (notre jeune porte drapeau) nous ont étonnés par la démonstration de Viet Vo Dao dont ils nous ont gratifiés. Le bénéfice de ce méchoui a été transmis à ANAI-Parrainage pour aider un orphelinat de montagne au Vietnam.

Notre section est honorée de compter dans ses rangs de nouveaux promus et leur adresse ses félicitations : MM. Pierre Laurent, de Gilhoc-sur-Ormèze, Officier de la Légion d'Honneur, Henri Leroux, de Valence, et Camille Jalla, de Saou, Chevaliers de la Légion d'Honneur,

Jacques Lafarge, de Valence, et Louis Chaboud, de Montélimar, Chevaliers de l'Ordre du Mérite.

Mobilisez-vous pour l'assemblée générale interdépartementale du dimanche 7 novembre à Anneyron, pour le repas des vœux de l'an 2000 le 16 janvier à Valence.

SECTION DU GERS

Président : Docteur

Bernard DAMBIELLE

*13, rue Cuvier
32000 AUCH*

Dimanche 8 août la section a organisé une fête à la fois patriotique et familiale à Fleurance autour de M. Louis Bolle, membre éminent de la section, que son âge oblige à quitter le Gers pour les Landes. Le Docteur Dambielle lui a remis le diplôme et la médaille d'honneur de l'ANAI.

Après avoir exercé des responsabilités à Shanghai il fut affecté au Laos en 1940 puis au Cambodge en janvier 1945. Il mena de front une activité professionnelle au Trésor de l'Indochine et une action de renseignement dirigée contre les occupants japonais. L'attaque du 9 mars 1945 avait été prévue et annoncée par lui. Lorsqu'elle se déclencha il prit le maquis les armes à la main et résista jusqu'au 13 avril. Capturé, torturé, enfermé dans une cage, il dut son salut aux services qu'il avait rendus à un pilote japonais en escale au Laos en 1938.

Trésorier payeur général, ce Gascon de vieille souche avait pris sa retraite à Masseude. Toujours fidèle au souvenir indochinois il avait participé au pèlerinage de l'ANAI à Grenade sur l'Adour le 2 octobre 1994 pour le centenaire de Monseigneur Cas-saigne. L'ANAI est fière d'honorer cet homme exceptionnel.

COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES

Président :

M. Marcel OOGHE

*32, rue René Franck
59494 PETITE FORÊT*

Le comité a rendu hommage le 7 mai aux soldats de Dien Biên Phu en y associant tous ceux qui ont combattu durant ces longues années de guerre. Après la cérémonie religieuse

en l'église de Marly, en présence de M. Duée, Maire de Marly, et de personnalités civiles et militaires, un dépôt de gerbe a eu lieu à la stèle des TOE de Marly. Des représentants d'associations patriotiques amies, avec leur drapeau, ont donné un relief émotionnel à ces cérémonies.

Le 6 juin, un autocar emmena une quarantaine d'adhérents de Valenciennes et de Cambrai à Notre Dame de Lorette. Les Présidents des deux Comités, le Colonel Deklerc et M. Ooghe, déposèrent une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu d'Indochine.

Décès : nous déplorons la disparition d'un de nos membres, M. Georget Simon, de Petite-Forêt.

Nouveaux adhérents : M. Delattre de Petite-Forêt, M. Marcaille de Le Quesnoy et M. Tanche de Marly.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Président : Général Henri

de BRANCION

*3, rue Toullier
35000 RENNES*

Le 11 mai, à Saint-Grégoire, le Général de Brancion présente aux adhérents de l'Université du temps libre un Breton méconnu, Auguste Pavie, explorateur, diplomate, écrivain.

Le 18 mai, au cercle de garnison de Rennes, conférence du Colonel Maurice Rives sur "Les soldats indochinois au service de la France un siècle durant". Pot amical avec les adhérents de l'ANAI.

Le 29 mai, la communauté laotienne de Rennes et ses amis français pleurent la disparition tragique (accident de voiture) de Marie-France Khoupraseuth, dont l'action a toujours été appréciée.

Le 2 juin, à Rennes, assemblée générale du Frangipanier. Election de Jean-Noël Rincel, membre de l'ANAI, comme délégué général.

Le 5 juin, le président, le drapeau et plusieurs membres de la section se rendent à Lamballe (Côtes d'Armor) et se joignent à leurs camarades des sections des Côtes d'Armor et du Morbihan et aux anciens légionnaires des trois départements pour rendre hommage au Capitaine Cardinal, natif de

Lamballe, mort pour la France en Indochine.

Le 19 juin, le Frangipanier expédie au Laos un lot important de matériel médical et chirurgical offert par la Clinique de Bréquigny.

Le 21 juin, création d'un cours de langue laotienne. Il est dispensé par un universitaire né au Laos au siège de l'UNC boulevard de Strasbourg à Rennes.

Le 27 juin, le Général de Brancion se rend au Tronchet à l'invitation d'une amicale des anciens d'Indochine pour leur présenter le "Commando Bergerol" sous forme d'une conférence avec diapos.

Le 3 Juillet, Maurice Orrière est interviewé à Radio-Alpha sur "Le Laos, pays oublié".

Au cours du deuxième trimestre, sollicités par Mlle de Bouchony, étudiante à Rennes, le président et plusieurs membres de la section lui fournissent documentation et témoignages pour son mémoire de maîtrise sur "Le moral du Corps expéditionnaire français en Indochine". Début juillet, elle reçoit les félicitations du jury avec la note de 17 sur 20.

SECTION DU LANGUEDOC

Président : Professeur

Paul NAVARRANNE

*572, rue Croix de Figueroles
34070 MONTPELLIER*

En vue d'élire un nouveau bureau, l'assemblée générale extraordinaire du Comité de Sète-Hérault s'est déroulée le mardi 8 juin à la Maison des Combattants de Sète sous la présidence du Professeur Navarranne Président de la Section du Languedoc. Celui-ci salue particulièrement les anciens présidents : Capitaine de Vaisseau Reboul, Président Brégowy, puis il fait respecter une minute de silence à la mémoire d'Alexandre Magurno adhérent décédé en décembre 1998.

Le Trésorier Claude Limon dresse le bilan financier. Le Président Brégowy communique le rapport d'activités :

- présence du comité à toutes les manifestations patriotiques avec son drapeau ; un hommage particulier est rendu au porte-drapeau M. Ouvrard, pour son abnégation,

- participation chaque semaine à la permanence du Bureau

des Anciens Combattants, relations correctes et suivies avec les autorités administratives territoriales, chaleureuses avec les associations,

- renforcement de la cohésion du comité par des activités de cohésion.

Puis il lit le rapport moral.

Le Président régional Paul Navarranne exprime alors au Président Brégowy toute son amitié confortée par de nombreuses années de combats patriotiques ; il souligne l'excellent travail accompli par ce dernier à la tête du comité et son regret de le voir quitter la présidence après un tel dévouement. Il fait ensuite procéder au renouvellement des membres du Bureau dont le mandat vient à expiration ; sont élus : Président du Comité : Colonel Toustou, trésorier : M. Bernert (il habitera Sète dans quelques mois), secrétaire : Mme Eliane Blond, porte-drapeau : M. Ouvard.

Au cours de l'apéritif le Professeur Navarranne remet au Président Brégowy un livre souvenir des années passées à la tête du Comité Sète-Hérault.

Le Général Poulet, commandant l'Ecole d'Application de l'Infanterie, a remis la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à notre adhérent Pierre Bonnaud, de Juvignac, ancien du 6e RIC et des Commandos du Nord-Vietnam.

SECTION DE LA LOIRE

Président : Colonel Marie

FAVRE

*69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES*

Trois anciens nous ont quittés au cours du trimestre écoulé : Paul Meilland, de Saint-Chamond, ancien des Légions de Marche de la Garde Républicaine ; Rémi Dumesnil, de Roanne, parti très discrètement ; Robert Ramay, de Roanne, ancien du 1^{er} Chasseurs au Tonkin, Président d'honneur des S.O.R. de l'arrondissement.

Le Commandant Georges Héry, sept citations, ancien du 1^{er} RCP puis du 6^e BPC, est mort également. Il s'était éloigné de l'ANAI-Loire pour raisons de maladie et de séjours fréquents dans sa Bretagne natale ; cela ne suffisait pas pour priver ses funérailles le 12 juin à Nandax (42) du drapeau

de la Section de la Loire, qui fut accompagné par celui de l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de la Loire, tous deux portés par André Fercot et Roger Guichon.

Le 8 mai, dans le cadre des commémorations de la victoire des Alliés en Europe, une manifestation du souvenir a été organisée au monument aux morts de La Ricamarie, vallée de l'Ondaine. Le nom de René Ravel, tué le 18 mars 1945, un FM à la main au combat de Nga Lam (Transbassac, Cochinchine), venait d'y être gravé. René Ravel était depuis 1940 gendarme en Indochine et il participa à la lutte contre les Japonais, sous les ordres du Capitaine de Gendarmerie d'Hers, Compagnon de la Libération à titre posthume. Cité à l'Ordre de l'Armée et de la Nation, son nom fut donné à la 200^e promotion d'élèves-gendarmes de Montluçon. La cérémonie du 8 mai est l'aboutissement de longues démarches patientes de Joannès Peillon, Président du Comité de Saint-Etienne et de ses collaborateurs Abrial et Chazelles. Etaient présents : M. Berne, Maire de La Ricamarie, M. Ravel, Président de l'UDAC, fils de René Ravel, et sa mère, M. Bouquet, Président d'honneur des anciens combattants de la commune, et le Colonel Dufour, de notre section.

La somme de 2 000 francs, procurée par la surcotisation individuelle annuelle volontaire de 10 francs a été envoyée le 7 juillet à Mme Lucas-Potier pour l'entretien et le fonctionnement du pensionnat de Phu Son.

Le comité de Roanne n'a pas voulu terminer l'exercice 98-99 sans un repas-baguettes, au restaurant "l'Asie", chez notre ami Thierry Phung : cinquante convives dans une ambiance fort gaie le 16 juin.

Notre Présidente d'Honneur, Sœur Marthe Cote, de l'Ordre des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, nous a quittés le 2 août dans sa 99e année. Sœur Marthe Cote était partie à destination de Saïgon le 16 novembre 1928 à bord de l'Athos II. Et elle ne revint en France que fin 1967, sauf pour deux missions ponctuelles :

- de mai à novembre 1947, rapatriement de grands blessés sur le "Chantilly".

- 2^e semestre 1958 : accompagnement de groupes de trente enfants eurasiens par avion. De juillet 1946 à mai 1947, en plus d'un asile de vieillards et d'une maison d'enfants, elle assura à Thu Duc le fonctionnement d'un centre militaire de convalescence. De juillet 1959 à la fin 1967, elle fut la collaboratrice de Monseigneur Cassaigne, ancien évêque de Saïgon, pour les soins aux lépreux à Djiring. Et elle prépara la relève par la formation de jeunes religieuses vietnamiennes. A son départ, l'effectif des lépreux recueillis et soignés était de 300 à Djiring.

Le 4 août, le drapeau de la section était présent à ses funérailles, tout près de son cercueil.

Elle sera remplacée dans le titre de Présidente d'honneur par Sœur Marie-Hélène Gaillard, ancienne d'Indochine et du Vietnam de 1937 à 1976, Chevalier de la Légion d'Honneur, qu'elle accueillit elle-même à Gia Dinh.

SECTION DE LA MANCHE

Président :

Colonel Paul LAURENT

*12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX*

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès brutal de Jacques Ménard, Président du Comité de Cherbourg. Homme de cœur, rigoureux, exigeant, il a mené une carrière de marin exemplaire. Il a été décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite le 11 novembre dernier.

Dans des moments difficiles il a su rassembler la majorité des Anciens d'Indochine fidèles à l'ANAI et maintenir à Cherbourg un comité vivant et dynamique.

Il préparait activement notre assemblée générale départementale de l'an 2000 en liaison avec les autorités cherbourgeoises. Sa fidélité aux associations patriotiques et sa participation étaient très appréciées. Le 28 juin à la messe d'inhumation une trentaine de drapeaux étaient présents dont quatre de l'ANAI (Manche et Calvados).

Le Président Laurent a présenté à Mme Ménard ses vives et sincères condoléances et l'assurance de la plus fidèle amitié de l'ANAI.

SECTION DU MORBIHAN

Président : Général

Jacques MOREAU

*9, rue du Manoir de Trussac
56000 VANNES*

La journée du 5 juin avait été retenue de longue date pour une sortie à Lamballe (Côtes d'Armor), afin d'honorer la mémoire du Capitaine Cardinal, du 3^e REI, et de ses compagnons de la 2^e compagnie morts pour la France à Phu Tong Hoa, au Tonkin, lors des combats de la nuit du 25 au 26 juillet 1948.

A 8 heures les adhérents de l'ANAI et les anciens de la Légion Etrangère du Morbihan embarquent à Vannes dans un car à destination de Lamballe, via Auray, Hennebont, Pontivy où l'on prend d'autres passagers résidant dans ces régions. Le car est presque plein. Voyage sans histoire par beau temps et arrivée à 10h30 au cimetière de Lamballe où l'on retrouve les délégations de l'ANAI des Côtes d'Armor et de l'Ille et Vilaine ainsi que les anciens légionnaires d'Ille et Vilaine. En tout environ cent personnes. Les cérémonies qui se sont déroulées au cimetière puis devant le monument aux morts, à la mémoire du Capitaine Cardinal et des sept enfants de Lamballe morts pour la France en Indochine, et qui se sont terminées par une réception à l'hôtel de ville, font l'objet d'un compte rendu détaillé dans ce même bulletin.

Un repas de 97 couverts réunit toutes les délégations ainsi que l'Adjoint au Maire qui a présidé les cérémonies et le Président du comité local du Souvenir Français, dont la contribution à la réussite de cette manifestation a été particulièrement efficace.

Au cours de l'après-midi, notre section visite le haras national, en deux groupes conduits par de jeunes et charmantes guides compétentes et intéressantes. Une partie des membres se rend ensuite au musée Mathurin Méheut, natif de Lamballe, peintre de la Bretagne rurale et maritime, de ses costumes, ses pardons, ses anciens métiers. Ce musée est installé dans une très vieille maison, très pittoresque, du 15^e siècle, "la Maison du Bourreau", qui abrite

CEREMONIES

En vue d'honorer spécialement les organisateurs et les participants, le Bulletin groupe ci-dessous plusieurs cérémonies exceptionnelles du semestre écoulé.

A Auch le samedi 13 mars 1999, remise du drapeau à la section du Gers.

A l'initiative du Docteur Bernard Dambielle, président de la section du Gers, la journée du 13 mars a été consacrée par la ville d'Auch au souvenir indochinois. Monseigneur Maurice Fréchar, archevêque d'Auch, célébra la messe à la Cathédrale Sainte Marie en présence de nombreuses délégations venues de toute la région : Gers, Haute Garonne, Lot et Garonne, Landes. C'était un très beau rassemblement de quatre sections de l'ANAI.

Puis, devant le monument aux morts, le Docteur Dambielle présenta à la foule et remit au porte drapeau le nouveau drapeau de la section. La cérémonie était présidée par M. Carrère, directeur départemental des anciens combattants, représentant le Préfet, en présence du Lieutenant-Colonel Dardier, délégué militaire départemental. Les anciens d'Indochine déposèrent alors des gerbes au pied du monument et se recueillirent en souvenir des morts, notamment de ceux qui tombèrent le 9 mars 1945 lors de l'agression japonaise.

Un vin d'honneur fut offert par la Municipalité à la salle des Illustres de l'Hôtel de Ville. Mme Colette Bassac, adjointe au député-maire M. Claude Desbons, y prononça un chaleureux discours.

A Lamballe le samedi 5 juin 1999, hommage au Capitaine Hervé Cardinal, mort pour la France à Phu Tong Hoa (voir Bulletin de l'ANAI du 1^{er} trimestre 1999 page 11).

Le Capitaine Hervé Cardinal, commandant la 2^e compagnie du 3^e Régiment Etranger d'Infanterie, est mort pour la France à Phu Tong Hoa (secteur de Cao Bang) lors de l'attaque du poste

par le Viêt Minh dans la nuit du 25 au 26 juillet 1948. Sa tombe se trouve dans le cimetière de Lamballe. Mais sa dépouille mortelle n'y repose pas ; seul son nom demeure, gravé dans la pierre. Il avait en effet exprimé la volonté d'être enterré sur place au milieu de ses soldats. Son corps n'a pas été rapatrié dans la nécropole de Fréjus et sa tombe n'a pas été localisée. Lorsque le sous-secteur de Bac Kan a été évacué en 1949, les corps des militaires tués n'ont pas été ramenés. Ils ont vraisemblablement été rassemblés par les Viêt Minh dans une fosse commune, pour permettre d'édifier à la place du poste un grand monument et un cimetière militaire, que l'on voit maintenant à Phu Tong Hoa.

Le 5 juin, à l'initiative du Général Moreau, président de la section du Morbihan deux cérémonies sont organisées à Lamballe : au cimetière à la mémoire du Capitaine Cardinal, et devant le monument aux morts en hommage aux enfants de Lamballe, morts pour la France en Indochine.

Sont rassemblées, à cette occasion, les sections de l'ANAI des Côtes-d'Armor, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan ainsi que les amicales d'anciens de la Légion Etrangère de l'Ille et Vilaine et du Morbihan, au total une centaine de participants. Les drapeaux des associations lamballaises d'anciens combattants sont présents ainsi que de nombreuses personnalités locales. La fanfare "la Penthièvre" assure l'exécution des sonneries et l'hymne national, sous la direction de Marcel Tronet.

A 11h commence la cérémonie à la mémoire du Capitaine Cardinal, en présence de M. Morin Adjoint au Maire, qui est accueilli par le Président Le Cam de l'ANAI des Côtes d'Armor, par le Général Moreau Président de l'ANAI du Morbihan et par le Colonel Bévalot qui a combattu à Phu Tong Hoa. Malgré l'exiguïté des lieux, les légionnaires "en tenue" forment un carré qui a beaucoup d'allure. L'ANAI occupe un emplacement correspondant à son importance. La fanfare se fait remarquer par sa composition : tambours, clairons et fifres.

Le Général Moreau souffrant d'une extinction de voix, c'est le Général Roux qui lit son allocution. Puis le Père Rageot, représentant le curé de Lamballe, propose à l'assistance de se

recueillir pendant qu'il dira une prière. Il a choisi la prière du Pape Jean Paul II sur la paix, qui est écoutée avec beaucoup d'attention malgré une ondée qui, heureusement, ne dure pas. Enfin il est procédé au dépôt de la gerbe dont les rubans tricolores sont ornés des sigles "ANAI" et "AALE". Le Président Le Cam, le Colonel Bévalot et le Général Moreau prennent la gerbe qui leur est présentée par l'ancien légionnaire Fournel et la déposent sur la tombe. Ils regagnent leur place et la sonnerie "aux morts" retentit, suivie par la minute de silence dont la fin est signifiée par la fanfare qui exécute le refrain de la Marseillaise, interprété par les fifres.

Puis l'assistance se rend au monument aux morts. A proximité de l'église Notre Dame, ancienne chapelle du château des ducs de Penthièvre, le monument aux morts se dresse dans un cadre magnifique. M. Poilve, président du Souvenir Français de Lamballe, commande le lever des couleurs. Sonnerie au drapeau et exécution de l'hymne national par la fanfare.

Deux décorations sont remises par le Général Moreau à des anciens d'Algérie, MM. Prigent et Melac.

M. Morin, adjoint au Maire, prononce alors son allocution en faisant un bref rappel de l'Indochine Française et de la guerre d'Indochine. Il rend hommage aux sept enfants de Lamballe morts pour la France en Indochine, dont les familles sont présentes à la cérémonie.

Les noms des morts sont appelés par M. Poilve ; le Commandant Gueguen répond : "Mort pour la France". Capitaine Hervé Cardinal, Charlie Coeuret, Maurice Save, Lucien Vasseur, Capitaine Francis Noisel, Jean Guernion, Emile Segond.

Le maire dépose ensuite la gerbe de la municipalité. La fanfare exécute la sonnerie "aux morts" suivie de la minute de silence, à laquelle met fin la fanfare en interprétant la Marseillaise.

En conclusion, il convient de souligner la solennité de ces deux cérémonies qui se sont déroulées dans un ordre parfait grâce aux moyens mis en œuvre par la municipalité lamballaise, dont la collaboration fut exemplaire. Les organisateurs tiennent à rendre hommage aux personnes qui, sur place, ont été un excellent relais et dont la contribution a été très efficace.

A Agen le samedi 11 septembre 1999, remise du drapeau à la section du Lot-et-Garonne.

Une semaine consacrée au souvenir indochinois a été ouverte le 4 septembre par l'inauguration de l'exposition itinérante du Colonel Baudin dans une grande salle municipale qui permettait le large déploiement des quarante panneaux de documentation.

Le 10 septembre, le Préfet du Lot et Garonne et Mme Jacquet donnaient une réception dans leur parc en l'honneur de l'ANAI.

Le 11 septembre, deux sections (celle du Lot-et-Garonne bien sûr et celle du Gers) ont tenu leur assemblée générale à Agen. Puis, renforcées par des délégations de Haute Garonne, de Dordogne et de Gironde, elles ont assisté à la messe célébrée en l'église Saint-Phébadie par Monseigneur Descubes, évêque d'Agen, avec la participation pour l'épître et l'homélie du Pasteur de Cabrol, ancien aumônier général des armées. La chorale dirigée par Mme Laparra a donné une audition exceptionnelle.

Ensuite, conduits par vingt drapeaux, les participants se sont dirigés vers le monument aux morts. En présence de la troupe (48^e Régiment de Transmissions), du Directeur de Cabinet du Préfet, des représentants du Conseil Général et de la Municipalité, des autorités militaires (Colonel DMD, Colonel commandant le 8^e RT, Commandant de Gendarmerie), le Général Simon remit solennellement au Colonel Laparra le nouveau drapeau de la section. Puis, avant la célébration des morts (gerbes, sonneries), le Colonel Laparra prononça un remarquable discours sur l'histoire de l'amitié franco-vietnamienne depuis Monseigneur Pigneau de Béhaine (dont nous célébrons le bicentenaire de la mort) jusqu'à aujourd'hui ou demain. "Deux peuples, si éloignés et si divers, ont été marqués par une étrange alchimie faite d'aptitude à se comprendre fut-ce dans l'affrontement... C'est pourquoi nous ne pouvons oublier tous ceux nés de cette terre indochinoise qui sont tombés à nos côtés ou ont embrassé notre cause... Nous sentons bien que l'œuvre de la France en Indochine fut plus empreinte d'humanité que d'hégémonie, et que nos médecins, nos missionnaires, nos administrateurs et nos soldats, s'ils y ont servi la France, se sont aussi bien sou-vent sacrifiés pour l'Indochine".

aussi l'office du tourisme. Une fraction se répand en ville pour en goûter le charme. En fin de matinée, à l'issue de la cérémonie, le Père Rageot, qui représentait le Curé de Lamballe avait ouvert la porte de l'église Notre Dame, ancienne chapelle du château des ducs de Penthièvre, pour permettre aux voyageurs de jeter un coup d'œil à l'intérieur de ce splendide édifice qui recèle un très beau jubé en bois sculpté de style gothique flamboyant.

notre adhérent Nguyễn Dinh Trinh (Pierre) lui-même mutilé de la face, participait à l'assemblée générale des "Gueules Cassées" et au dépôt de gerbe au monument aux morts.

7 mai : Commémoration de Diên Biên Phu au monument aux morts d'Haubourdin. Délégation avec drapeau.

8 mai : Commémoration de Diên Biên Phu au monument de Wasquehal. Délégation avec drapeau.

20 et 21 mai : Voyage de la section sur les sites du Souvenir à Verdun.

6 juin : XIX^e anniversaire de l'inhumation du Soldat Inconnu d'Indochine à Notre-Dame de Lorette. Délégation avec drapeau et dépôt de gerbe.

17 juin : Funérailles du para Dassonville à Roubaix à 10h, et de J. Vermesch à Fives-Lille à 14h15. A ces cérémonies, délégation avec drapeau.

Cérémonie du Souvenir au Mont-Valérien

Le dimanche 21 novembre 1999 à 10 heures, cette cérémonie traditionnelle se déroulera au Mémorial National de la France Combattante du Mont-Valérien (Suresnes, Hauts de Seine), puis à la Clairière des Fusillés, en présence du Préfet, du Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine et de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Les quarante associations organisatrices vous invitent à honorer dans la plus large union la mémoire de tous les combattants avec ou sans uniforme, tombés pour la France de 1939 à 1945.

Des autocars assureront le transport de l'Arc de Triomphe au Mont-Valérien et le retour (départ à 9 heures, angle Avenue Friedland/Place de l'Etoile).

SECTION DE L'OISE

Président :
M. Michel CHANU

13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

Un fidèle compagnon, membre du bureau, Ulysse Dumont, nous a quittés le 5 septembre 1999 après une brève mais irrémédiable maladie. Officier de la Légion d'Honneur et Médaille Militaire, il avait fait campagne en Indochine, en Corée et en Afrique du Nord. Sa simplicité, sa discrétion sa modestie resteront dans les mémoires de ses nombreux amis.

SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE

Président :
Colonel Guy DEMAISON

6, Rue Claude Matrat
92130 ISSY LES MOULI-NEAUX

Le repas de section a eu lieu, le 1^{er} juin, au restaurant

chinois "La Couronne", à Montparnasse. Il a réuni une quarantaine de convives, satisfaits par la qualité des plats servis mais mécontents d'une attente trop prolongée.

Les rencontres mensuelles ont continué en mai et juin et le bureau a décidé la reconduction du système à la rentrée.

SECTION DU PAYS BASQUE

Président : Capitaine Jean LEMESRE

5, Rue Larribau
64200 BIARRITZ

Je voudrais attirer l'attention sur le manque de communication entre nous :

- Trois exemplaires du dernier bulletin sont revenus au trésorier dont deux avec la mention "décédé" et un avec la mention "parti sans laisser d'adresse".

- Dans le dernier bulletin, nous avons lancé un sondage

sur deux manifestations que nous aurions eu la possibilité d'organiser : une journée à Pau et une séance de cinéma. Seulement 32 questionnaires (sur 211 adhérents) ont été renvoyés à notre trésorier.

Nous avons appris les décès de nos amis Maurice Bessagnet, Constant Jacques et André Marche. Nos plus sincères condoléances à leurs familles.

Nouvelles adhésions : Général Charles Gay, Mme Alfred Guivarch, M. René Hiribarne, Mme Lydie Lagain.

Les 8, 9 et 10 mai derniers, les anciens de Diên Biên Phu des Pyrénées-Atlantiques se sont retrouvés à Pau, Biarritz et Lourdes à l'occasion de leur Congrès National.

Prochaines réunions : les jeudis 14 octobre et 9 décembre 1999 à 17h. au Tchik-Tchak d'Aguiléra, à Biarritz.

Notre trésorier a déménagé ; sa nouvelle adresse est la sui-

vante : M. Robert Petit, Parc "Euskadi", Bâtiment "Zoriona", 79, avenue de Verdun - 64200 Biarritz (Tél. inchangé : 05 59 24 09 10).

SECTION DU PUY DE DÔME

Président : Colonel Dominique PIETRI

3, Rue Henri Pourrat
63500 ISSOIRE

Notre vice-président Alain Coudert nous a quittés après une longue maladie. Maître principal en retraite, médaillé militaire, croix de guerre des TOE, il était président des anciens combattants de la marine. Le 24 juin nous étions nombreux à Sugères pour l'accompagner à sa dernière demeure.

Le 7 juillet une délégation avec drapeau assistait aux obsèques de Pierre Brochut. A son retour d'Indochine, il a participé à la vie associative communale ; les habitants de Cour-

rière ont assisté nombreux à ses obsèques.

Le 12 juillet, le Commandant Jean-Louis Radjenovic a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur, au siège des Gueules Cassées à Moussy, par le Général Salvan, président national de cette association. Président départemental des engagés volontaires, il est membre de notre bureau.

Le 14 juillet devant le front des troupes à Clermont-Ferrand, le Chef de Bataillon Robert Decorse a été fait Commandeur de la Légion d'Honneur par le Général Pormenté Gouverneur militaire de Lyon. Le Chef de Bataillon Decorse est président départemental des anciens de Diên Biên Phu et vice-président de notre section.

La croix de chevalier de la Légion d'Honneur a été remise le 14 septembre par le Général d'Armée Lagarde à Pierre Buquet, médaillé militaire, croix de guerre des TOE, ancien du RICM.

Le mardi 7 septembre les réunions mensuelles ont repris à la maison des associations de Chamalières. Il y a encore des retardataires pour payer la cotisation 1999 ; qu'ils veuillent bien faire un effort !

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES

Président : Colonel Pierre MAZAGOT

1, rue de Sorède
66100 PERPIGNAN

Durant ce trimestre, la section a participé avec délégation et drapeau aux cérémonies traditionnelles, notamment :

- 6 juin, assemblée générale du Souvenir Français,

- 12 juin, cérémonie à Perpignan en hommage aux membres des Commandos du Nord Vietnam.

En outre, elle a été invitée, du 26 juin au 2 juillet, à diverses manifestations organisées par la Mairie en l'honneur de l'Impératrice Thàï Phuông, veuve de S.M. Bao Dai :

- 26 juin, accueil en gare de Perpignan, rehaussé par un groupe de danseurs de sardane en costume catalan.

- 1^{er} juillet, réception par la Municipalité de Canet-en-Roussillon,

- 2 juillet, réception à l'hôtel Pams par M. Jean-Paul Alduy, Maire de Perpignan.

Nous sommes heureux d'exprimer nos félicitations à nos adhérents qui ont fait l'objet de distinctions : Docteur Jacques Gouzy : Commandeur de la Légion d'Honneur. M. Guy Hullo : Officier de la Légion d'Honneur. Commandant Pierre Vigé : Officier de l'Ordre du Mérite de la République du Sénégal. Mme Thérèse Lagandara : Croix du Combattant Volontaire d'Indochine. Mme Jeanne Bonard : Médaille de Bronze de la Famille Française.

Ajoutons la promotion au grade de Capitaine de Christian Petit, du 2^e Régiment d'Infanterie de Marine, fils de notre ami l'Adjudant Eugène Petit.

Un envoi de fonds a été effectué en avril au profit de nos oeuvres au Vietnam :

- 1 000 F. pour le village de Trung Hai (Cần Tho),

- 1 000 F. pour le Centre La San Duc Minh de Saigon (section mécanique et section bois),
- 1 000 F. pour l'école de Xom Hué (Biên Hoa), avec toutefois la réserve, en raison de la confiscation officielle récente de cette école par les autorités locales, que ces fonds soient destinés exclusivement au fonctionnement de la scolarité, et non aux investissements.

SECTION DU RHÔNE

Président : M. Claude-Pierre FRANCOIS

116, rue du Commandant Charcot
69005 LYON

Obsèques de Marcel Roux, lundi 20 juin à 10h au cimetière Badin de Givors. Un pasteur prononça la prière traditionnelle et le Président de la section lut l'éloge funèbre du défunt en retraçant sa jeunesse, sa carrière dans l'arme des transmissions de l'Armée de Terre, sa vie professionnelle à Air Inter, et son bénévolat au profit de l'ANAI à Paris.

La délégation du Rhône était composée de quatre personnes : le président et trois porte-drapeau. Un ami de Marcel Roux, membre de la section Drôme-Ardèche, accompagné de son épouse déposa une plaque ; nous avons fleuri la tombe par une gerbe de notre association.

SECTION DE SEINE ET MARNE

Président : M. Maurice BOURCIER

Les Myosotis
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

La section s'est réunie en assemblée générale annuelle le 24 avril à Chelles, en présence du Général Simon. Après

approbation des différents rapports - activités et trésorerie - le Président Bouvier nous confirme son départ de Seine et Marne et demande à l'assemblée des candidatures nouvelles avant de passer à l'élection du bureau. Aucun candidat ne se présente pour le poste de président, Mmes Loiselet et Lutereau, M. Bourcier sont réélus à l'unanimité. Après candidature éventuelle de M. Gérard Brett pour assurer la présidence il est décidé que la gestion de l'association sera assurée provisoirement par les membres réélus.

Suite à une réunion tenue à Brie-Comte-Robert le 8 juillet entre Mmes Loiselet et Lutereau, MM. Bourcier et Brett il est convenu de maintenir le statu quo jusqu'à la prochaine assemblée générale fixée au 8 avril 2000 à Brie-Comte-Robert.

Le repas d'automne est prévu pour le samedi 23 octobre à Melun.

SECTION DU VAL DE MARNE

Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE

1, rue André-Maurois
94000 CRETEIL

Le Colonel Tran Dinh Vy, ancien des Commandos du Nord-Vietnam, colonel de l'armée vietnamienne puis colonel de l'armée française, a reçu la croix d'officier de la Légion d'Honneur des mains du Général Simon samedi 31 juillet devant sa nombreuse famille.

M. Phan Van Lam, ingénieur des Travaux Publics du Gouvernement Général de l'Indochine, est mort le 28 juillet. Le Général Simon a assisté aux obsèques

de ce grand ami de la France, heureux jusqu'au dernier moment de la belle réussite de sa nombreuse famille.

SECTION DE L'YONNE

Président : Colonel Max COËT

10, rue du Champ-Vilain
89400 CHENY

Le 16 mai, la section a réuni quatre-vingt-cinq adhérents pour sa 19^e assemblée générale, à Laborde, sous la présidence du Colonel Coët, en présence des autorités civiles et militaires, notamment M. Luffray, représentant de M. le Préfet et Directeur Départemental des Anciens Combattants, M. Porcher, représentant M. le Maire d'Auxerre, et M. Paratre, Président de l'Union Départementale des Anciens Combattants.

Après la messe célébrée dans l'église de Laborde, les adhérents se sont réunis à la salle des fêtes prêtée par la Municipalité. Le déroulement habituel achevé par l'approbation unanime précéda le rapport moral du Président et les discours officiels des autorités présentes. Puis le Colonel Coët, accompagné des autorités, déposa une gerbe au monument aux morts.

Le vin d'honneur offert par la ville d'Auxerre et le repas au foyer municipal de Laborde clôturèrent cette réunion parfaitement réussie. Il convient de féliciter les membres du bureau du comité d'Auxerre et sa Présidente, Mme Cuffaut, ainsi que M. le Maire de Laborde, le Colonel Faury, pour leur généreuse organisation et le dévouement sans faille à la cause des anciens d'Indochine.

Depuis cette assemblée, le comité de Saint-Florentin s'est offert une partie de campagne avec une cinquantaine de participants, orchestrée par le Capitaine Pierquet, toujours aussi joyeux drille et organisateur efficace.

Afin de marquer dignement l'an 2000, le 20^e congrès se déroulera à Saint-Florentin, à la charge de son comité. La date sera fixée ultérieurement.

Nous déplorons le décès de M. Jean Bouton du comité de Sens, du Colonel Jean-Marie Mazalrey du comité d'Auxerre, et de M. Jean-Louis Chaboz du comité de Saint-Florentin.

RECETTE

Poulet au curry

Gà cà ri



Préparation 30 mn - Pour 4/6 personnes

Ingrédients

- 1 poulet de 1,5 kg coupé en morceaux de 5 à 6 cm (ou 8 cuisses de poulet coupées en 2)
- 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- 3 cuillerées à café de poudre de curry
- 1 branche de thym et de laurier
- 1 verre d'eau mélangée avec du lait frais (ou un verre de lait de noix de coco en boîte ou congelé)
- 1 cuillerée à soupe de maïzena
- 4 cuillerées à soupe d'huile

- 1/2 kg de pommes de terre de taille moyenne (facultatif).
- 1 tablette de bouillon de volaille.
- 1/2 cuillerée à café de sucre. Sel, poivre.

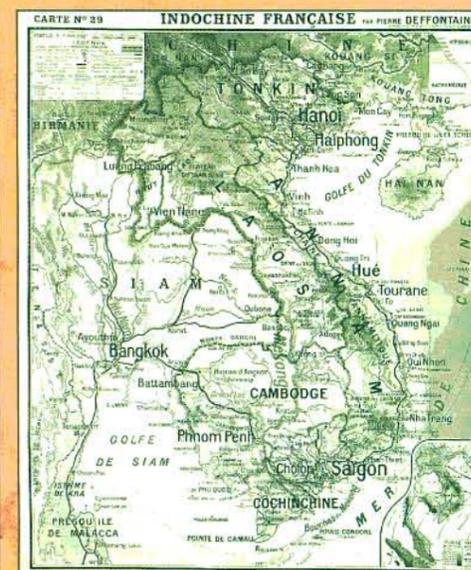
Préparation

- Laisser macérer les morceaux de poulet* dans le mélange curry-sel-poivre pendant 20 minutes. Puis les dorer dans une poêle (ou sauteuse) pendant 10 minutes.
- Préparer les pommes de terre : les éplucher, les couper en deux.
- Dans une sauteuse, faire revenir les pommes de terre (facultatif) avec l'ail et 2 oignons hachés. Les retirer, mettre à la place les morceaux de poulet et ajouter le mélange bouillon de volaille et sucre dilué dans un verre contenant eau et lait (ou un verre de lait de noix de coco). Ajouter thym et laurier.
- Cuire à petit feu pendant 15 minutes. Ensuite ajouter les pommes de terre et un peu d'eau si nécessaire : les morceaux de poulet doivent baigner dans la sauce de curry tout au long de la cuisson. Lier avec une cuillère à soupe de maïzena diluée dans un peu d'eau et laisser encore 10 minutes sur le feu.

* Variante : Le poulet peut être remplacé par un poisson comme la lotte.

(Extrait du livre "Traditions culinaires du Vietnam" édité par l'Aide à l'Enfance du Vietnam)

Cartes en vente au siège



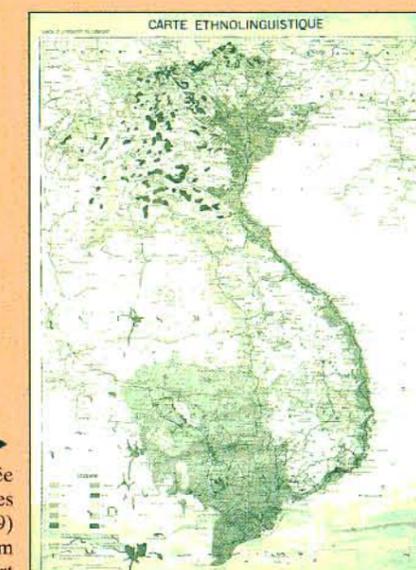
Carte physique et politique

(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 100 F + 30 F de port

■ Plan de Saigon-Cholon avec guide des rues, 1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 100 F + 30 F de port

Carte ethnolinguistique

(dessinée et publiée par les services géographiques de l'Indochine - Février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 100 F + 30 F de port



INVITATION

L'A.N.A.I. vous prie d'honorer de votre présence la cérémonie qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts pour la France
le 2 novembre 1999 à 10 heures 30

au jardin d'Agronomie Tropicale,
45 bis avenue de la Belle Gabrielle à Nogent-sur-Marne

(à cinq minutes à pied de la station du R.E.R. de Nogent-sur-Marne par les rues des Marronniers et des Châtaigniers)



LE TRUNG-THU

Un soir d'automne, l'empereur Duong Minh Hoang, assis dans son jardin, entouré de ses courtisanes, admirait la lune magnifique et pleine (c'était le 15^{ème} jour du 8^{ème} mois) qui montait dans le ciel pur. Tout en buvant l'alcool parfumé, il improvisait des vers en l'honneur de l'astre de la nuit. "Ah, s'écria-t-il, comment pourrais-je aller visiter la belle lune ?"

L'un de ses courtisanes, un taoïste renommé du nom de La Công Viân, lança sa canne en l'air en prononçant des paroles magiques. Et la canne devint un superbe pont d'argent reliant la lune à la terre.

Prenant l'empereur par la main, le magicien lui fit gravir les marches du splendide escalier et l'emmena jusqu'à un palais de cristal éclairé d'une lumière douce et diffuse : "Sire, voici le palais de la lune". Un spectacle féérique se présenta à leurs yeux. Sur un trône de cristal une femme merveilleusement belle et magnifiquement habillée était assise. C'était la déesse de la lune. De superbes fées arachnéennes, fines, belles, dansaient au son d'une musique mélodieuse.

L'empereur Duong Minh Hoang revint dans son palais et fit apprendre à ses musiciens l'air entendu au palais de cristal et à son corps de ballet, la danse des fées. Cet ensemble artistique constitue le Nghê Thuông Vù y.

Pour commémorer cet événement, l'empereur fit du 15^{ème} jour du 8^{ème} mois un jour férié. Ce fut l'origine du Trung-Thu, la fête de la mi-automne célébrée avec éclat dans tout le Vietnam. C'est la fête des enfants.

Dans la cour, pour le salut à la lune, des fleurs, des fruits, des plateaux et des objets rituels sont rassemblés afin d'être présentés à la déesse de la lune et aux ancêtres. Puis friandises et gâteaux sont distribués aux enfants qui promènent des lanternes de papier en forme de poissons, d'éléphants, d'avions, de tanks, de sous-marins. Des danses de la licorne, des farandoles et des concours de lanternes sont organisés pour les enfants.

Chaque famille vietnamienne prépare le gâteau traditionnel, le Banh Trung-Thu ou Trung-Thu Nguyêt, avec une forme rappelant la lune qui est désignée sous les noms poétiques de Nguyêt Ngân Thiên (crapaud d'argent) et Ngoc Tho (lièvre de jade).

Ensuite, les Vietnamiens et les Chinois font cuire les canards et les poulets après leur avoir donné la forme de Lu Vong pêchant dans le fleuve et de Nu Oa transportant des cailloux pour réparer le ciel.